



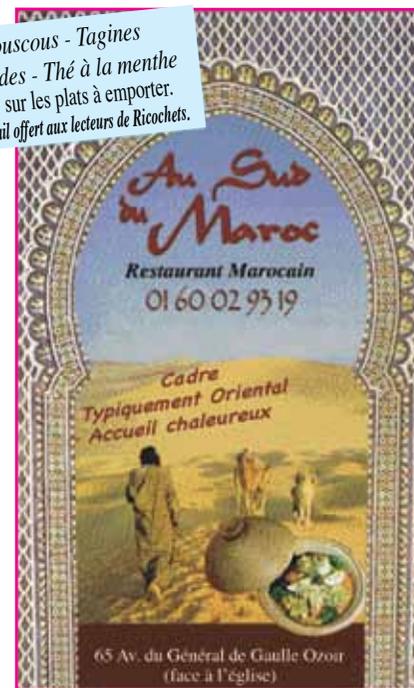
«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

# Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir» n° 47 : septembre - octobre - novembre 2012

Couscous - Tagines  
Grillades - Thé à la menthe  
- 10% sur les plats à emporter.  
Un cocktail offert aux lecteurs de Ricochets.



## La valse des compétents

Après la valse des Directeurs généraux des services (MM. Dominici et Carnez), une nouvelle éviction de compétence est en route à la mairie d'Ozoir, celle de la responsable de la Ferme Pereire, Isabelle Dumielle.

Un CV éblouissant, de la disponibilité, de l'efficacité : la qualité de ce recrutement faisait honneur au service culturel. Le projet de médiathèque, un temps freiné par le souci d'ouvrir un autre poste à responsabilité, s'était éclairci le jour où, en haut lieu, on avait réalisé que madame Dumielle possédait la compétence lui permettant de cumuler ce poste avec celui de la responsabilité de l'animation de la Ferme. Elle avait des idées pour la période transitoire. Tout le monde s'en réjouissait.

Et voici que quelques mois plus tard le contrat d'Isabelle Dumielle n'est pas renouvelé. Non seulement nous n'avons pas de responsable médiathèque, mais nous perdons l'animatrice de la Ferme Pereire. Que s'est-il passé? Qui en veut à cette femme bien intégrée dans notre ville, connaissant nombre de partenaires culturels...? Les regards se portent vers son entourage professionnel : à l'accueil madame Patricia Marlet; au-dessus, son chef monsieur Philippe Chiabodo, Directeur des Sports et de la Culture.

L'une (encore une embauche dans la famille de M. le Maire, à la limite du délit de prise illégale d'intérêt) se verrait mieux en haut dans les bureaux qu'en permanence à l'accueil d'une structure qui n'est pas ouverte du matin au soir.

L'autre se voit-il responsable de la future médiathèque, ou de la Ferme Pereire? Renvoie-t-il un cadre qui ne l'a pas satisfait sur un plan inavouable? Ricochets a reçu un courrier dénonçant «un récidiviste» dont plusieurs employées se seraient plaintes (1). Quelques conversations tenues lors de la Journée des associations évoquent du harcèlement, jusqu'au déplacement de plusieurs personnes dans d'autres services. Il ne semble pas que des plaintes soient allées jusque devant les tribunaux, mais on parle de mains courantes... Drôle d'univers.

Qui sait quoi? Qui couvre qui? Est-ce parce qu'il connaissait bien le personnel (et donc avait entendu trop de choses) que M. Carnez a été brutalement remercié au printemps? Des faits isolés ne font pas sens, mis en faisceau ils prennent une allure inquiétante.

MONIQUE BELLAS

Il s'agit d'une lettre anonyme adressée au Parisien avec copies à M. le Maire d'Ozoir, à madame Jarige, à Ricochets, ainsi qu'à M. Carnez, DGS de la mairie, mis à la porte quelque temps plus tard.

## Le devenir de la ville dépend de vous

**L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune entre dans sa phase terminale. C'est l'heure où tout se joue. Encore faut-il que les Ozoiriens s'intéressent un minimum à la question et donnent leur avis... S'ils venaient à s'abstenir, il ne leur resterait bientôt plus qu'à dire comme Titeuf : «C'est pô juste».**



Un ami découvrant que Ricochets consacrait dans ce numéro un dossier sur le projet de PLU s'indignait de ces restrictions à sa liberté : « Quoi !, je ne peux pas faire ce que bon me semble sur mon terrain ? Je ne peux pas modifier l'aménagement de ma maison, m'agrandir... comme je le veux ? » Eh bien non. Il y a des lois qui protègent la liberté de tous: liberté de respirer, liberté de circuler, protection de la nature, de l'eau, des paysages... Il y a des Schémas Directeurs qui déclinent ces impératifs au niveau d'une région, d'un territoire, d'une commune... Alors, avant d'être contrarié dans ses projets, ou d'être gêné par ceux des voisins, chacun peut réfléchir et participer à l'élaboration de ces documents qui vont régir sa vie. L'heure a sonné, après il sera trop tard...

Deux choses sont à regarder : ce qui change près de chez soi (et pour soi) et l'économie générale de la ville. Ai-je quelque chose à dire sur l'objectif de construire trois cents logements par an pendant dix ans pour arriver à une ville de trente mille habitants en 2025 ? Où sont envisagées ces constructions nouvelles, ces possibilités de densifier ? Est-ce loin ou près de chez moi? En centre ville ? Près de la gare? Faut-il vraiment construire au sud de la RN4 alors que le pont d'accès est déjà long à franchir à certaines heures ? Est-ce que

(lire la suite en pages 6 et 7)

## Une aire d'accueil pour les gens du voyage

**L'urbanisation au sud de la RN4 - une des mesures rêvées par J.-F. Oneto - commence, avant même que le PLU soit adopté, par le projet d'une aire pour accueillir décemment des gens du voyage. Le permis de construire est approuvé depuis longtemps et affiché sur place depuis peu. Ricochets rappelle (page 8) la genèse du projet. Puis nous sommes allées faire connaissance avec ces Voyageurs, ceux qui résident déjà à Ozoir et ceux qui circulent alentour.**

 **CIRCUITS-COURTS**  
Du producteur au consommateur  
www.circuits-courts.com

**Samedi 24 et dimanche 25 novembre**  
**de 9 h à 18 h**  
à Roissy-en-Brie  
à la Maison du Temps Libre

*Vous pourrez y découvrir et déguster des vins d'Alsace, de Champagne, de Bourgogne, de Loire, du Rhône, du Bordelais, du Pinot des Charentes, du miel, du foie gras, des confitures, des laitues, des coisettes de porc et d'agneau, des volailles ou encore des produits du Nord et du commerce équitable*



n°47 : septembre - octobre - novembre 2012

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»  
BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière  
Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.  
Rédactrice en chef : Monique Bellas.  
Numéro ISSN : 1630-3806.  
N° Commission paritaire : 1215 G 82272  
Imprimerie : 2 GCA à Ferrières-en-Brie.  
Dépot légal : septembre 2012.  
Le numéro : 2 euros.  
Abonnement (10 numéros) : 20 euros.  
Renseignements : 01.64.05.74.95.  
E-mail : mbellas@free.fr  
Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:  
Christiane Bachelier, Monique Bellas, Jean-Louis Billé,  
Roger Collerai, Isabelle Cros, Anne-Claire Darré, Marc  
Ferrer, Christiane et Jacky Laurent, Annie Lecam, Daniel  
LeRoux, Esther Lude, Marc-Emmanuel Mage, Daniel Mar-  
tin, Christiane Outters, Laurie Pace, Daniel Schifre, J-Louis  
Soulié, Andrée Valentour, Bruno Wittmayer

## Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» BP 66  
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.  
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

47

## des profs... en librairie

**O**n trouve tout au Livre d'Oz pour une bonne rentrée : des livres, des cahiers... et même des profs !

Les libraires de la place de l'Église, en lien avec l'organisme agréé pour les cours à domicile, Cours-Ado, ouvrent à l'étage de leur magasin un petit bureau, où les parents qui cherchent un peu de soutien scolaire pour leur(s) enfant(s) – à partir du primaire – pourront rencontrer les professeurs recrutés localement, pour des cours individuels à domicile. Les inscriptions se feront sur place à partir d'octobre.

**Descriptif, organisation, tarifs sur [www.cours-ado.com](http://www.cours-ado.com)**



## sur le pied de grue

**I**ls avaient défilé du marché à la mairie le 2 juin pour protester. Depuis des années, ils ne supportaient plus les nuisances créées par la grue permanente installée dans leur secteur (grue Lamas Construction).

**U**n coup d'œil au retour des vacances prouve que la manifestation n'a rien changé : la grue poursuit ses évolutions menaçantes et bruyantes. Et ce n'est pas un chantier qui se terminera un jour mais une base de départ pour des matériaux vers différents chantiers qui fleurissent en ville.

Assimilable à une construction de grande hauteur et contestable comme telle devant les tribunaux, ce sera à eux de ramener la paix dans cette partie de la Brèche-aux-Loups. **R.C.**

## une entente assez objective

**À** quand une loi n'autorisant l'affichage électoral que sur les panneaux officiels, panneaux qui pourraient être divisés en deux (gain de place) afin de n'autoriser qu'une affiche par candidat (tant pis pour le culte de la personnalité) ?

En attendant, je me suis demandé si sur les panneaux 'affichage libre' il n'y avait pas à Ozoir une entente UMP-Front de Gauche car partout ne figuraient durablement que leurs deux affiches.

Les affiches de la candidate EELV que je collais le soir étaient, le matin si ce n'est pendant la nuit, recouvertes par une affiche UMP, qui ne touchait pas à celle du Front de gauche.

Comme aux présidentielles et aux cantonales, les affichages libres sont chasse gardée de l'UMP et du Front de Gauche à Ozoir.

**BILLOU DE LA DOUTRE**

## affichage hors normes

**V**enue chercher la confirmation de la date et de l'ordre du jour du prochain Conseil communautaire, je n'ai trouvé sur les panneaux municipaux destinés à ces informations que le compte rendu sommaire d'une ancienne séance. Rien encore sur les Conseils communautaires du printemps dernier. Rien non plus sur le site Internet. Interrogées le lundi 26 mars, ni la mairie d'Ozoir, ni la secrétaire de la Communauté de communes n'avaient alors été en mesure de me répondre. Seul M. Bauer, alors Directeur général des services de la Communauté de Communes, a été capable de m'informer...

Toutes ces réunions sont pourtant publiques et doivent être annoncés afin que chacun puisse s'y rendre. **A. V.**

**Votre CUISINE comme vous l'avez rêvée**

du classique  
au contemporain  
à partir de  
2000 €

**Casa LUBE Design**  
cuisines - salle-de-bains - rangements  
20bis, ave du Général Leclerc à Ozoir la F.  
(entre Caisse d'Épargne et BNP)  
**01 60 34 55 55**

[www.cucinelube.it](http://www.cucinelube.it) [casalube@wanadoo.fr](mailto:casalube@wanadoo.fr)

**VERGERS DE COSSIGNY**  
Production de fruits et légumes biologiques

**Magasin d'alimentation biologique :**  
Épicerie, pain, produits laitiers...

**Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85**  
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## une soirée aux frais de tous

Le 21 septembre M<sup>me</sup> Brunel et M. Copé se sont invités dans notre bonne ville, reçus à l'Espace Horizon par M. le Maire. Les invitations ont été lancées aux sympathisants de l'UMP. Pas d'affiche en ville pour que tout un chacun puisse venir. En sera-t-il de même que pour la soirée citoyenne du 22 mars dernier, suivie d'une pizza party et pour laquelle un fichier d'environ deux cents personnes avait été sollicité, avec réponse en mairie ?... Un mélange des genres et une confusion des charges financières plus que douteux. Que les sympathisants UMP locaux paient ce genre d'agapes passe encore, mais qu'il en soit de même pour tous les autres Ozoiriens est assez scandaleux **A.V.**



## survol aérien : rien de neuf

Cet été, à coup sûr, mieux valait être ailleurs que dans son jardin au centre-ville d'Ozoir. Dans les avions, il y a des pilotes, et parfois même des photographes. En revanche, à la DGAC, comme à la mairie d'Ozoir, il semble qu'il n'y ait pas de pilote durant l'été. Pendant ce temps là, l'AOCNA relance, relance... et continue d'attendre la réponse à son projet de relèvement-contournement. Par vent d'ouest, les survols se répètent 360 fois par jour sur la ville. 360 fois x 1 minute 30 de bruit, cela ne laisse plus de répit aux cerveaux saturés.

Vivement l'hiver,

Que l'on se terre

Pour rêver des beaux étés

Ceux d'avant le couloir installé

Par les autorités éclairées,

Bienfaitrices des territoires épargnés

Aux dépens d'Ozoir, la sacrifiée.

L'AOCNA



# dozoir.free.fr

## lorsque l'impôt se privatise...

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire auquel sont assujetties les entreprises exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale. Destinée à favoriser le développement de l'enseignement technologique et professionnel, la taxe est égale à 0,5 % de la masse salariale (0,6 % pour les entreprises de 250 salariés et plus). En 2011, elle était estimée à environ 2 milliards d'euros. Or les entreprises décident de la libre affectation de cet impôt pour 48% de son montant (47 % en 2012) dit «hors quota».

De leur côté, les établissements d'enseignement public et privé dispensant des formations technologiques et professionnelles sont habilités à recueillir la taxe d'apprentissage «hors quota» en procédant eux-mêmes au démarchage des entreprises contributives.

En toute transparence ? Non, car depuis janvier 2008 l'obligation pour les entreprises de déclaration à la recette des Impôts est supprimée.

Mais alors qui bénéficie de la taxe d'apprentissage? Est-elle seulement acquittée? Qui le sait?

Eh bien... on sait qu'à Ozoir, le campus Sainte-Thérèse (privé) a collecté en 2011 un peu plus de 200.000 € de taxe d'apprentissage tandis que le lycée professionnel Lino-Ventura (public), stagne à moins de 30.000 € (1). Les enfants d'entrepreneurs fréquentant plus volontiers l'établissement privé, cette anomalie s'explique facilement... Quant au nombre d'élèves bénéficiant des formations professionnelles et technologiques, on ne le connaît pas, mais peu importe puisque ce critère n'est pas invoqué parmi les conditions de jouissance ! La privatisation de la collecte de l'impôt ne serait-elle pas source d'iniquité ?

LA P'TITE HIRONDELLE

### (1) Enseignement professionnel au Campus Sainte-Thérèse :

En Première et Terminale : deux classes de Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI 2D), spécialité système d'information et numérique (SIN).

Enseignement professionnel à Lino Ventura : Tout l'établissement est professionnel.

## cachez ce site que l'on ne saurait voir

Tout comme l'affichage municipal, le site de la mairie d'Ozoir ne s'améliore pas : Rubrique Intercommunalité – conseils communautaires – le CC du 26 juin largement passé le 30 août – ne propose pas encore de compte rendu, même sommaire. Pour mémoire, je clique sur « ordre du jour » : hélas, c'est l'ordre du jour du 13 mars 2012 qui s'affiche ! Il n'y a d'ailleurs pas de compte rendu non plus pour ce 13 mars. La rubrique Conseils municipaux ne vaut pas mieux : les ordres du jour s'arrêtent au 29 juin (ceux du 27 juillet et 1er août ne sont pas mentionnés : un motif d'annulation ?) et les comptes rendus ne dépassent pas le conseil du 16 février... 2012 tout de même !

STEPHANIE

## mariage en grande pompe

Qu'est-ce qui peut pousser un maire (par exemple celui d'Ozoir) qui marie sa fille unique à ne pas célébrer lui-même la cérémonie à l'hôtel-de-ville ? Faire profiter le bon peuple du joli cortège menant de la mairie à l'église aurait pourtant de l'allure... Vous allez dire : le mariage est une affaire privée. Erreur, il s'agit d'un acte public pour lequel des « bans » sont publiés dans chaque commune et paroisse des époux. Un acte qui engage envers la société, et pas seulement chacun des époux envers l'autre. Et c'est obligatoirement dans la commune de résidence d'un des époux que la cérémonie doit se dérouler. Dans le cas présent, les «futurs» demeurant l'un et l'autre à Ozoir, le mariage devait avoir lieu à Ozoir. C'est la loi... Il faut dire que la sortie des mariés sur le parvis de la cathédrale de Meaux (fief de M. Copé) a dû avoir une autre allure que sur notre humble place... Mais est-ce une excuse valable ?

E. L.

## le ciné est né chez nous...

Né à Chevry-Cossigny en 1863, Charles Pathé, après une période aventureuse en Amérique Latine, revient en France en 1894. Il découvre alors, à la foire de Vincennes, le phonographe d'Edison utilisé comme appareil forain permettant au public d'entendre des sons. Il en achète un, qu'il utilisera à la foire de Monthéty. Le succès est très rapidement au rendez-vous. Charles Pathé parcourt alors les autres foires avec ce phonographe et c'est à partir de ce moment qu'il commence à bâtir son empire. On peut donc dire que Monthéty, situé en partie sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière, fait partie de l'histoire du cinéma.

DANIEL LE ROUX



## Jean Fayolle portrait d'un champion

**Après la belle moisson de médailles obtenues par les Français aux Jeux Olympiques de Londres, comment ne pas évoquer un grand nom de l'athlétisme qui habite Ozoir-la-Ferrière depuis plus de quarante ans...**

C'était l'époque où le demi-fond français dominait la planète. Notre athlétisme, pourtant moins riche qu'il ne l'est aujourd'hui en talents internationaux, disposait au début des années soixante de coureurs exceptionnels et Jean Fayolle comptait parmi ceux-là. Bien que sa carrière se soit déroulée dans l'ombre des deux stars françaises que furent Michel Jazy et Michel Bernard, il n'en demeure pas moins un sportif au palmarès éloquent. Sélectionné trente fois en Équipe de France, il fut champion du monde de cross country, champion d'Europe, médaille d'or au Cross des Nations en 1965, plusieurs fois champion de France en cross country, 5.000, 10.000, et 3.000 m steeple, et sélectionné aux jeux de Tokyo. Cet homme tranquille et modeste reconnaît aujourd'hui doucement : « J'étais célèbre en ce temps-là ». C'est grâce à son ami Michel Jazy qui lui vantait la qualité du green de notre golf que Jean Fayolle s'installa à Ozoir en 1968. Il y fut accueilli à bras ouverts et put s'entraîner pieds nus sur de vertes pelouses habituellement réservées à un tout autre sport : « un vrai bonheur cette sensation de moquette épaisse et fraîche » se souvient l'ancien champion qui entamera ensuite, toujours à Ozoir, sa carrière professionnelle. Très précisément à la Poste qu'il quittera, la retraite venue, alors qu'il occupait la responsabilité de receveur.

Natif de Saint-Étienne, Jean Fayolle débuta dans la course à pied à l'âge de 12 ans en participant aux nombreux cross de la région afin d'accompagner un copain. « Les distances variaient entre 7 et 12 kilomètres et l'on courait par tous les temps. Même quand le thermomètre affichait -12°. Aujourd'hui, cela n'est plus pensable et si les épreuves de cross existent toujours elles ne sont guère médiatisées. »

Une fois accomplies ses obligations militaires dans le service des postes de l'armée, avec au passage le titre de champion d'Alger, les choses sérieuses commencent. Employé aux PTT, Jean Fayolle est détaché à l'ASPTT où il est moniteur et entraîneur diplômé d'État. « Grâce à cela, j'ai pu m'entraîner chaque après-midi, tout en assurant parallèlement un service d'éducateur sportif. Le matin, je travaillais à la Poste. »

C'est aussi le début de la gloire pour Jean Fayolle, qui enchaîne les titres. « Déjà à l'époque rien ne vous tombait tout rôti dans le bec. Il me fallait parcourir en moyenne 20 kilomètres par jour sans jamais sauter un entraînement y compris durant les fêtes. Les méthodes d'entraînement modernes commençaient à s'imposer avec un suivi médical très poussé. »

Pré-finaliste aux jeux de Mexico, un méchant ténia l'oblige à y renoncer. C'est la fin d'une carrière qui aura duré dix ans, ponctuée par les poignées de mains des grands de ce monde et quelques paires de chaussures Adidas. Si aujourd'hui l'athlétisme est loin de drainer autant d'argent que le football, que dire de ces temps-là !

Loin de ces contingences matérielles, Jean Fayolle n'a rien perdu de sa verdeur et, surtout, il n'a pas raccroché : course à pied et marche avec son épouse sont toujours au programme.

CHRISTIANE LAURENT

## L'opticienne d'Oz

En haut de l'avenue du Général Leclerc, au n° 5, nous avons maintenant l'Opticien d'Oz. Changement de nom. Changement de propriétaire. C'est désormais Nadège Folope qui vous accueille. Madame Folope, à 38 ans, est opticienne diplômée depuis 16 ans déjà. Cette Ozoirienne travaillait comme opticienne, en grandes structures ; une formule qui ne laisse pas toujours la possibilité d'accueillir la clientèle avec une entière disponibilité. Elle n'a pas laissé passer cette opportunité de prendre un commerce indépendant. Et les clients de MM. Bariant n'ont pas à s'inquiéter : leurs dossiers sont déjà dans son ordinateur.

La situation en centre ville, proximité immédiate avec la population, permettra un contact privilégié avec chacun. Car il est essentiel de prendre le temps de mieux connaître les gens, leurs besoins visuels, pour adapter au mieux le choix des verres et des montures.

Commerce indépendant ne veut pas dire plus cher : Nadège Folope adhère à une centrale d'achats pour opticiens, ce qui lui permet de faire bénéficier sa clientèle des mêmes conditions tarifaires que dans les grandes enseignes nationales.

Le grand « plus » reste donc la qualité d'écoute, d'attention... et le sourire.

L'Opticien d'Oz,  
5 av. du Général Leclerc, 01 60 02 95 38  
ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et  
de 14h30 à 19h30



C'était un voisin discret, si discret que ce n'est qu'au détour de recherches sur Internet que la Rédaction de Ricochets a appris, tardivement, son décès survenu le 5 mai dernier. Jean Dufournet, ozoirien depuis plus de quarante ans, était l'un des spécialistes mondialement connus de la littérature du Moyen Âge. Ricochets (dans son n°20, de décembre-janvier-février 2005) lui avait consacré un portrait qui se terminait sur le seul regret de Jean Dufournet : « Pas assez de temps pour la famille, pour les amis, ... jouer aux cartes, lire des romans policiers... ». En somme, pas assez de temps pour la vie, en dehors de ses travaux et de sa passion pour les études médiévistes. Jean Dufournet disait « Oui, j'aime le goût de la vie ».

Cet homme pressé et discret nous a quittés sans crier gare. Son cher Villon avait, lui, rédigé son épitaphe en forme d'excuse. Jean nous l'aurait cité, indulgent et souriant de nous voir si en retard à l'enterrement !

« Frères humains qui après nous vivez,  
N'ayez les cœurs contre nous endurcis  
[...] Quant à la chair que trop avons nourrie  
Elle est pièce dévorée et pourrie,  
Et nous, les os, devenons cendre et poudre,  
De notre mal personne ne s'en rie ;  
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre ! »

MONIQUE BELLAS



Il nous a quittés:  
**Jean Dufournet,**  
un médiéviste  
si contemporain

## Entrez dans la danse de l'Aïkidô

*Il s'étirait avec une grâce nonchalante, en attendant les demandes d'inscription, sur son stand de la journée des Associations. Son geste banal était suffisamment délié pour m'intriguer. C'était Pascal Olivier. Mais il ne voulait pas parler de lui, mais inviter à pratiquer l'Aïkidô. Une part de sa vie qu'il veut faire partager.*



## Le billard carambole

**D**ix jours durant, du 18 au 27 mai, se sont déroulés à Ozoir les championnats de France regroupés de Billard carambole. Huit disciplines différentes : libre, à la bande, 3 bandes, dans des cadres de 71 et de 47, dans les deux versions, 5 quilles et billard artistique. Soixante-dix participants, regroupés dans les trois catégories de compétiteurs représentées : jeunes, femmes, hommes. Plaisir de suivre les gestes et l'extraordinaire précision des trajectoires... Et puis, afin que le public non initié ne se perde pas dans des règles parfois compliquées, plusieurs séances d'initiation furent proposées par l'académie d'Ozoir. Explications techniques... et prise en main d'une canne pour tenter soi-même quelques coups de base, juste de quoi mieux apprécier les exploits des champions et les qualités de l'enseignant.

Cet automne, l'académie de billard d'Ozoir reprend ses activités habituelles et accueille volontiers toutes celles et tous ceux qui seraient tentés par ce sport. Comme il ne se pratique pas ici dans un café mais dans le local proche du cinéma Pierre-Brasseur, il est accessible aux enfants. Pas de limite d'âge pour commencer, pas de contrainte physique autre que celle de mesurer au moins 1,25m. Les enfants peuvent donc s'inscrire dès 8 ou 9 ans et les adultes peuvent apprendre à tout âge.

M. B.

*NB : Les cours ont lieu les mardi soir, mercredi après-midi et samedi matin. Pour tout autre renseignement s'adresser à Stéphane Richard : 06 16 12 60 59.*



**L**e cours commence par un salut à genoux, face à une élégante calligraphie et au portrait d'un vieux monsieur à barbe blanche (le fondateur de l'Aïkidô, Maître Ueshiba, 1883-1969), suivi d'une séquence de méditation de quelques minutes. Suivent un temps d'échauffement qui est tout sauf sportif (mouvements ronds et souples destinés à préparer le corps en douceur et sans aucune contrainte articulaire), puis une série de déplacements, amples et circulaires, dont l'élégance est soulignée par l'élégante jupe-pantalon noire que portent les plus anciens.

Le cours peut commencer. Au centre du tapis d'entraînement, Pascal Olivier (le

maître du lieu, formé à l'Aïkidô depuis 1972, et ayant passé dix années à Tokyô auprès des plus grands experts de cet art) est déjà en action, projetant dans tous les sens un assistant jeune et vigoureux qui revient sans cesse à l'attaque, pour se voir projeté vivement mais sans brutalité trois mètres plus loin... toujours, insistons bien sur ce point, avec souplesse, et même «avec bienveillance» comme le précise l'instructeur lors d'une démonstration du mouvement. Importé en Occident dès les années 50, l'Aïkidô, fort de ses soixante années d'histoire européenne, possède à présent une réputation bien assise. Les personnes qui se destinent à sa pratique ont en commun la recherche d'une activité «martial» alliant dépense énergétique et une authentique philosophie de la vie, ni politique, ni religieuse, mais invitant l'adepte à se livrer à une véritable introspection. La pratique de l'Aïkidô conduit à envisager l'existence, ainsi que les rapports avec autrui, dans une optique d'harmonie excluant toute forme de conflit ou de compétition. La pratique est ouverte à toutes et à tous (à partir de 10 ans, et sans limite d'âge), les cours sont mixtes (tous âges, tous niveaux, personnes des deux sexes). L'essai est gratuit et sans engagement!

LAURIE PACE

*Aïkidô Tenjinkai, cours mardi soir, jeudi soir et samedi matin à Ozoir.  
Renseignements: P. Olivier, oripas@yahoo.fr*

## La 3D s'installe au cinéma d'Ozoir-la-Ferrière

*Où il est dit que l'on peut visionner dans notre ville un film en deux ou trois dimensions dans les meilleures conditions possibles et pour beaucoup moins cher que dans la plupart des salles parisiennes...*



**D**epuis le week-end du 18 août le cinéma Pierre-Brasseur est passé au numérique et à la 3D, ce qui semble aller de pair. J'ai donc décidé d'aller voir *The amazing Spiderman*, film d'inauguration du nouveau dispositif et à propos duquel beaucoup de choses ont été dites et écrites au cours de l'été. J'avoue être bien plus amateur de films d'auteurs que de ce genre de cinéma mais, nécessité faisant loi, j'ai décidé de sauter courageusement le pas... La technique choisie est celle des

lunettes actives, un peu lourdes à l'usage au bout de deux heures. Il existe aussi celle des lunettes passives, plus légères, mais elles nécessitent le changement de l'écran de projection avec usage exclusif de la 3D. Ces lunettes sont à louer pour un supplément d'un euro cinquante, ce qui n'a rien d'excessif vu le tarif modéré de la place, surtout si on prend une carte d'abonnement. L'effet est efficace et sied bien à ce genre de film d'action virevoltant. Mis à part le relief, l'image est maintenant parfaite-

ment cadrée, ce qui n'était plus le cas depuis un bon moment. Elle est également très nette et lumineuse, surtout si on la regarde sans les lunettes qui absorbent pas mal de lumière. Le son semble aussi avoir gagné en netteté, comme me l'a fait remarquer un spectateur, mais je l'ai toujours trouvé correct dans cette salle. J'ai vraiment hâte d'y voir un film en 2D !

JACKY LAURENT

*NDLR : J'y ai vu « À cœur ouvert » et confirme l'excellence de la salle et de la qualité de projection.*

## ENTRÉE OUEST

- Pas trace d'un projet de passerelle pour rétablir le chemin de Monthéty, comme le laissait entendre la convention signée avec le golf (R46).
- Entre le ru de la Ménagerie, la RN4 et le golf, la zone 2AU est à urbaniser sans qu'il soit précisé s'il s'agit d'activités ou d'un habitat pavillonnaire (ou non).
- Noter le UAa sur le parking du cinéma, le cinéma et billard et le terrain Alfa Roméo et le plan du Verger du château qui permettrait un habitat dense R+2 combles aménagés avec 15m au faîtage.
- Noter le déclassement irrégulier des espaces protégés EBC (espaces boisés classés) du parc du Château et du Quinconce, pour des «espaces paysagers», de gestion «plus souple» !



### (suite de la première page)

le projet d'entrée de ville à travers le Bois des Pins va désengorger les entrées de ville et au prix de quelles nuisances ?

Quels nouveaux équipements vont accompagner ces projets de croissance ? La qualité de vie, les espaces verts, les jardins sont-ils menacés ou préservés ? Toutes ces questions doivent trouver une réponse dans les documents préparatoires. Lorsque tout sera arrêté, il ne restera qu'à pester.

Le plan d'occupation des sols (le POS, ancêtre du PLU) actuellement en vigueur date de décembre 1999 et les possibilités de construire offertes par son application sont presque épuisées. Nous pourrions donc repasser en-dessous de 20.000 habitants car nos maisons se vident : moins de familles avec enfants, davantage de gens âgés, souvent seuls, dans de grandes maisons... De nouvelles règles qui esquissent et permet-

traient le développement futur d'Ozoir sont en préparation depuis des années. Notre vieux POS a connu quelques révisions ponctuelles afin de favoriser des projets précis (Campus Ouest, immeuble près de la place du Marché, Villa Constance, gel de la vente Sottel...). Cette façon douteuse de légiférer est maintenant interdite. Le projet de PLU est suffisamment avancé pour que chacun puisse en prendre connaissance, y réfléchir et donner son avis. Une première phase de concertation a déjà eu lieu : un plan et les grandes lignes du projet définies dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) devaient être à disposition des citoyens qui les demanderaient, en mairie, aux Services techniques, 3 rue Henri François. À l'heure d'Internet et des affichages lumineux, ou imprimés sous verre, il n'y a plus de garde champêtre qui vienne tambouriner aux coins des rues. Si bien que rien n'a été fait pour que « nul n'en ignore ».

## Quelques éléments pour comprendre

# Le projet de Plan d'Urbanisme Local d'Ozoir

Ainsi quasi personne n'est venu s'informer et laisser trace de quelque réaction.

### Octobre décisif

La prochaine opportunité de se saisir de notre avenir urbain sera la future enquête publique, probablement vers la fin du mois d'octobre. Pour comprendre les sigles de chaque zone, il faut se reporter au Règlement. Pour saisir l'économie générale du projet, il faut lire le PADD et le Rapport de présentation. Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site du R.E.N.A.R.D. [http://www.renard-nature-environnement.fr/Communes/Ozoir-la-Ferriere/Elaboration\\_PLU\\_77330.html](http://www.renard-nature-environnement.fr/Communes/Ozoir-la-Ferriere/Elaboration_PLU_77330.html).

Les grands principes directeurs sont une difficile combinaison et hiérarchisation d'exigences parfois contradictoires.

❖ Il faut des logements nouveaux, petits, pas trop chers (une notion sélective de la population que l'on veut retenir ou attirer),

accessibles aux jeunes couples, si nous ne voulons pas voir la ville vieillir et nos enfants s'expatrier.

❖ Il faut du travail sur place : trois à quatre heures de trajets journaliers, c'est mauvais, pour la santé, pour l'environnement... L'idée de densifier près de la gare doit-elle entraîner la ruine des activités existantes ? Une aberration : le peu d'emplois est menacé par des préemptions.

❖ Il faut préserver les espaces agricoles, pas forcément pour y faire seulement des céréales... quel sens cela a-t-il de faire venir nos fruits, nos tomates, nos légumes par avion ? Voilà qui est mauvais pour la planète. Et l'agriculture de proximité est concurrencée par l'appât des promoteurs immobiliers. L'expansion urbaine doit cesser. Sont en jeu les 75 ha d'urbanisation « possible » pour le moment, au sud de la RN4 et sur lesquels se situeraient les 2.000 logements (puisque

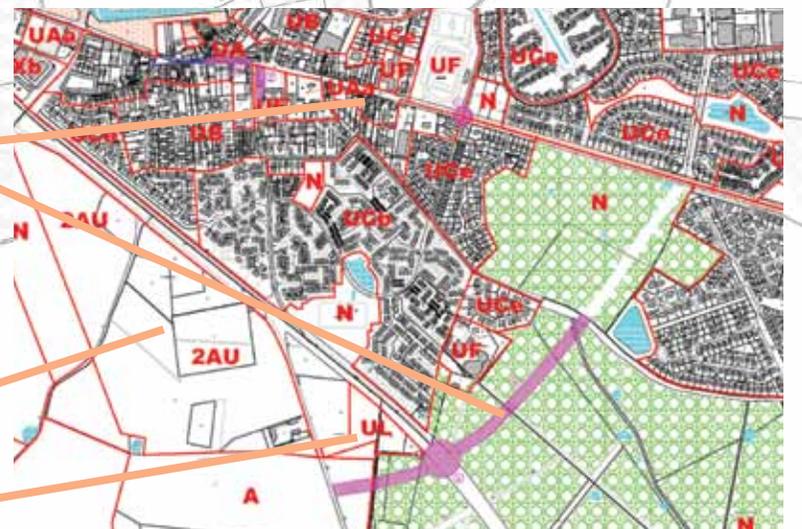
## CENTRE ET SUD

- Notons la proposition de mise en zone UAa du centre ville (à urbaniser de façon très dense) entre la mairie, le syndicat d'initiatives, la rue du Plume-Vert et la rue Jean-Mermoz. Densifier en ville, faire un cœur de ville : oui, si l'affaire est bien conduite...

- Le projet d'accès dans les deux sens (par échangeur ou rond-point ?) à travers le Bois des Pins a très peu de chances d'aboutir. Il s'agit en effet d'un projet vieux de plus de trente ans qui sort périodiquement des cartons. Une solution aux problèmes actuels d'embouteillages des sorties est et ouest ? indispensable si l'on veut urbaniser le Sud de la RN4, mais qui le veut ? et pourquoi ? Comment peut-on dire que la RN4 « ne fait pas rupture d'urbanisation » alors qu'elle est tout bonnement infranchissable ?

- Au sud de la RN4, vers l'Est, route de Chevry, beaucoup d'espace en zone 2AU – à urbaniser plus tard, sans précisions : activités et/ou habitat

- La zone UL réservée aux gens du voyage, contre la RN4, ne respecte pas le recul légal de 100 mètres pour voie bruyante et il y a en outre un seul accès (sur la route de Chevry).



# al (PLU)

# la-Ferrière

seulement 1.000 sont prévus en densification de la ville actuelle).

❖ Il faut veiller à préserver notre patrimoine arboré en ville : le changement de protection des parcs et alignements d'arbres de nos avenues en *protection paysage* (rose, sur le plan, au lieu du vert des espaces boisés classés) ne protège pas les arbres eux-mêmes.

❖ Il faut... À chacun d'ajouter, selon sa sensibilité et ses secteurs d'intérêt, ce qu'il faut pour que notre ville reste bonne à vivre. Ce

doit être une œuvre commune et non le fruit d'intérêts partisans.

Quelques indications de notre lecture de ce projet de Plan Local Urbain sont notées tout autour du plan. Les grands axes qui nous paraissent inquiétants sont essentiellement les projets d'urbanisation des terres au sud de la RN4. Comment penser une extension de la ville sans tenir compte de cette rupture majeure que représente l'axe express qu'est ici la déviation de la route nationale qui est infranchissable.

MONIQUE BELLAS

## La hiérarchie des règles protectrices

Dans notre univers libéral, il y a une limitation nette des droits à construire, des droits à défrichement... et, depuis le Grenelle de l'Environnement, la Nature a aussi des droits qui viennent concurrencer la libre expansion urbaine. Les libertés se hiérarchisent et doivent se respecter mutuellement.

Dans ce contexte, les SDAGE, SDRIF, SCOT, tous schémas directeurs d'aménagement, de l'eau, de la région Île-de-France, ou schéma de cohérence territoriale... passent avant le PLU et s'imposent à lui. Tout ce qui peut être décidé au plan local doit être compatible avec ces Schémas... et respecter les lois inscrites dans nos Codes de l'Environnement et de l'Urbanisme.

Ces schémas sont élaborés démocratiquement, au long de nombreuses consultations auxquelles les citoyens sont invités à participer. Seulement c'est complexe et le citoyen est tenté de s'en remettre à ceux qui savent (les technocrates) et à ceux qui savent ce qu'ils veulent (les politiques).

❖ Jusqu'au 4 août 2012, nos avis étaient requis dans le cadre de l'enquête publique concernant le SCOT (schéma de cohérence territoriale qui couvre Pontault-Roissy-Ozoir-Lésigny-Servon-Brie et Chevry).

❖ Le SDRIF de la région Île-de-France est en refonte et devrait être prêt pour fin 2013: il y aura une phase d'enquête publique, mais déjà des commissions de citoyens participent à ces travaux.

❖ Fin octobre, le PLU d'Ozoir devrait venir à l'enquête publique. Chacun pourra déposer sur un cahier les remarques, objections, suggestions que le projet lui inspire. Le commissaire enquêteur en tient compte dans son rapport en conclusion duquel il émet remarques et recommandations. Avec l'urgence climatique nos lois et nos schémas sont sans cesse en refonte. Et il faudra alors adapter les SCOT et PLU dans les trois ans du nouveau SDRIF pour qu'ils restent compatibles avec les nouvelles exigences... Autant tenir compte, dès maintenant, des grandes options connues : densification en ville, préservation des terres agricoles et des espaces naturels.

## NORD

- La zone UD est en immeubles. Anne Frank et un décroché sur le rond point Lidl, à l'emplacement du projet Constance. Ce saut partiel de l'avenue du Général Leclerc, pour un seul projet, est critiquable : soit on admet des immeubles de part et d'autre de toute l'avenue de ce rond-point à la sortie de ville, soit on décide de conserver le caractère pavillonnaire sur toute la partie à l'Est de cette avenue (tout l'Archevêché) et cette exception n'est pas justifiée.

- Le double trait rouge qui borde le ru de la Ménagerie indique la volonté d'en préserver les berges. Ce serait une bonne chose pour le bien-être des Ozoiriens si les bords du ru pouvaient être rendus à la promenade. Mais le plan oublie les parties busées.

- La zone 1AU est à urbaniser en priorité : c'est l'ensemble de la rue Henri-François, de part et d'autre. Là où se trouve la préemption cynique dont nous avons parlé dans Ricochets. L'idée de construire des logements près de la gare est bonne en soi. Il y a en effet des espaces vides sur cette voie même si de nouveaux bureaux et entrepôts viennent de s'y construire. D'autre part la voirie et les réseaux vont être refaits dans le cadre de Seine-et-Marne Développement, avec l'aide du Département, pour relancer la zone industrielle. N'est-on pas entrain de tromper notre financeur ?

- L'espace boisé à l'angle Maurice-Chevalier/Robert-Schumann, serait destiné à un parking pour poids lourds. Seul problème : pour le moment le propriétaire n'est pas vendeur.

## ENTRÉE EST

- Une petite surprise au nord-est de cette carte : le terrain Diversey, acquis par la ville en 2001 pour accueillir un habitat pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), se trouve intégré à la zone UCe pavillonnaire Belle-Croix. Donc à moins d'un EHPAD pavillonnaire va-t-on vers une revente à un promoteur ?



- Noter combien la trace de la future voie d'accès passe près des habitations pour arriver en face de l'avenue Robert-Schumann. On peut s'étonner de ne pas trouver mention d'une réserve pour établir un rond-point. Mais l'espace nécessaire est peut-être déjà communal en totalité.

- Il faut se faire expliquer l'espace dessiné autour du pont de Belle-Croix, qui n'est plus en EBC (Espace boisé classé) mais sans indication de zone (réserve SNCF ou RFF, espace routier futur ?). Cette zone semblait jusqu'alors très jalousement protégée par l'ONF.

- Notons (déplorons ?) que les platanes de l'avenue Erasme et l'avenue du 8 mai ne sont plus couverts par une trame EBC mais par une protection paysage inappropriée... qui permettra à la mairie de débloquer la zone artisanale Métaux sur l'avenue, entre le pont et le rond-point, bloqué par l'action du RENARD qui voudrait préserver cet alignement remarquable.

- Débordant l'espace Pereire, la zone UF englobe la ferme équestre de la Brèche-aux-Loups... UF « zone à vocation principale d'équipement ».

**En Brie profonde, à Courpalay, l'enfant que j'étais alors regardait avec des yeux éblouis passer les roulottes dans la grand'rue et s'installer en rond sur la place entre la mairie-école et l'église. Ma grand'mère sortait couteaux à affuter et chaises à rempailler, mais m'interdisait d'aller tourner autour des roulottes. Le choix de terrains en périphérie a rendu ces Voyageurs encore plus «à part». Nous avons voulu briser cette ignorance réciproque...**

## Un peu d'histoire pour commencer

**Tsiganes, gitans, bohémiens, yéniches et autres forains forment la grande famille des gens du voyage (1). Si leurs modes de vie sont assez comparables, leurs origines et leurs histoires n'ont rien à voir les unes avec les autres.**

À Ozoir, on rencontre surtout des manouches et des yéniches. Les premiers sont, depuis le dixième siècle, des tziganes descendants d'esclaves du Nord-Ouest de l'Inde. Souvent prisonniers militaires ces esclaves ont suivi leurs maîtres dans leurs déplacements. Peu à peu affranchis, ils ont continué à se déplacer et les premiers sont arrivés en France à la fin de la guerre de Cent Ans.

Leur itinérance n'est donc pas au départ un choix de vie, mais une contrainte liée à leur situation. Celle-ci a entraîné un rejet et une persécution les poussant toujours plus loin, leur mode de vie faisant peur aux populations sédentaires qui perçoivent souvent l'étranger comme une menace.

Parmi les tziganes, trois grands groupes se distinguent :

- **Les roms** : Passés par la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, ils ont été en esclavage jusque dans les années 1880-1890.

- **Les gitans**, gitanos ou gypsies, sont arrivés par la Grèce (la petite Égypte) et se sont surtout installés dans le sud de la France. On leur doit le flamenco.

- **Les manouches** (signifiant barbiche) sont entrés en France après avoir traversé l'Allemagne et l'Alsace. Affranchis par lettre de protection des rois de Bohême (d'où le nom de bohémiens), leur musique nous a donné le jazz manouche avec Django Reinhardt.

D'autres voyageurs ne sont pas tziganes. Ainsi les yéniches (nomades d'Europe, blancs) ou d'autres voyageurs qui ne se revendiquent d'aucun des autres groupes comme les forains et les gens du cirque qui ont aussi fait le choix de l'itinérance.

Durant la Seconde Guerre mondiale, ces populations, considérées par les nazis comme asociales, ont été déportées dans les camps de concentration, astreintes à des travaux forcés et massacrées. À la sortie, les familles libérées ne retrouvèrent ni leurs roulottes ni leurs chevaux.

ANNE-CLAIRE DARRÉ

(1) Par opposition, le Gadjo (Gadjé au pluriel) est l'homme attaché à la terre, donc le sédentaire.



Le campement provisoire d'Ozoir-la-Ferrière, autorisé près de la déchetterie, a été photographié en mai. Il est aujourd'hui quasi vide de ses habitants partis faire les vendanges.

## Une rencontre à Ozoir pour continuer

**Un après-midi pluvieux, nous partons du côté de la déchetterie à la rencontre des « voyageurs » sédentarisés à Ozoir. Trois enfants nous accueillent et appellent une jeune femme avant de retourner préparer des brochettes de bonbons pour l'anniversaire de l'un d'eux. Heidi accepte de répondre à nos questions et nous invite à entrer dans une caravane.**

**Pourquoi avez-vous choisi de vous sédentariser à Ozoir-la-Ferrière ?**

Il y a maintenant cinq ou six ans que je ne bouge plus. Chrétiens évangéliques, nous nous déplaçons autrefois dans les environs, mais quand les

enfants ont commencé à aller à l'école nous nous sommes arrêtés ici. Moi, je ne sais pas lire et écrire car quand j'étais petite les miens bougeaient beaucoup trop. C'est pourquoi il me semble important que les filles aillent à l'école. Ici c'est une aire pour la famille. Le maire a mis ce terrain à notre disposition avec l'eau et l'électricité.

**Que pensez-vous faire lorsque vos enfants auront terminé leur parcours scolaire ?**

Je pense que je n'aurai plus envie de partir de l'endroit où nous sommes aujourd'hui, même si j'aurais aimé un terrain avec quelque chose de dur... et la caravane. Nous ne pouvons pas vivre sans caravane et notre famille a trois caravanes qui jouent le rôle des différentes pièces d'une maison.

**L'ouverture prochaine d'une aire d'accueil à Ozoir-la-Ferrière change-t-elle quelque chose pour vous ?**

C'est bien, mais nous ne souhaitons



## Age en Brie profonde



aller, être mélangés à d'autres. Là-bas, c'est plus cher : le prix de l'eau et du courant qui peut aller jusqu'à 150 € la semaine. Quand c'est fermé, il faut partir. Je reste à Ozoir. Mon mari est auto-entrepreneur, il travaille surtout comme...  
**parlez des autres comme s'ils étaient étrangers...**  
 Ici nous restons en famille. Les autres nous ne les connaissons pas. Sur le terrain où nous sommes, il y a des parents, un cousin, des amis, des voisins... Nous sommes en famille comme tous les manouches.  
**Quelle différence y a-t-il entre vous**

**et d'autres gens du voyage ?**  
 Nous ne sommes pas pareils. Par exemple nous avons la peau plus foncée. Chez nous, il est de règle de nettoyer les caravanes tous les matins et laver à fond une fois par semaine. Eux, ils n'ont pas forcément une caravane.  
**Et les caravanes qui se trouvent en dehors du terrain ?**  
 C'est la famille aussi : les caravanes à l'extérieur sont installées avec l'autorisation de la déchetterie. Nous avons un accord et, en échange, la déchetterie est surveillée.

Propos recueillis par  
 A-C DARRÉ ET M. BELLAS

# Une visite à Pontault-Combault pour se faire une idée

L'aire d'accueil de Pontault est coincée entre la déchetterie et l'autoroute, sous une ligne à haute tension. Sur place, on semble oublier cet environnement. Monique F., gestionnaire, répond à nos questions sur le seuil, à l'entrée de l'aire. Dans son bureau les dessins offerts par la douzaine d'enfants résidents égayaient la petite pièce. C'est qu'elle est aimée Monique. Elle ne se contente pas d'encaisser les frais des séjours, elle veille à l'entretien du site, aide aussi à la rédaction des démarches administratives des locataires. Manouches et Yéniches mélangés, ici cohabitent plusieurs familles et ces communautés s'entendent bien...

**M**onique et Alain, le responsable du site, reconnaissent que cette proximité avec la déchetterie est regrettable et source de bruits et de soucis avec cette tentation d'aller se servir dans les bennes (c'est leur métier, la ferraille) et donc de dégrader la clôture de séparation. Au bout de l'allée d'accès, une place centrale est aménagée en parking pour les véhicules professionnels. Tout est d'une propreté rigoureuse. En pleine journée, les femmes sortent des caravanes et se prêtent en souriant au jeu des questions et réponses. Une ondée éclate et il faut vite se réfugier sous un auvent protégeant point d'eau et prises de courant ainsi que le linge qui sèche. Séverine, la jolie jeune femme brune qui nous reçoit, ramasse le linge sec dans une corbeille et le moins sec dans le sèche-linge, pour replier l'étendoir. Dans la proximité, les échanges se font plus directs. « C'est vous qui devez avoir froid en maison ! » lance un jeune. Ce n'est peut-être pas seulement de température dont il parle !  
 « Les voyageurs sont contents d'être sur une aire » avait affirmé Monique au début de la rencontre. Vrai, le confort, la stabilité, sont appréciés, mais, alors que nos regards parcourent les limites grillagées du site la sensation d'enfermement se fait sentir. « Nous, les voyageurs, sommes les derniers hommes libres, lâche un jeune. Mais là c'est Auschwitz ». Et, devant nos protestations, il fait état de son sentiment d'être exclu, stigmatisé par le « livret de circulation » qu'il faut faire

tamponner tous les trois mois. Pourtant, lui, possède une carte d'identité nationale... « Mais c'est une carte de SDF et je ne peux même pas voter ». Il a beau avoir plus de 18 ans, il faut trois ans de rattachement dans une même commune... Peut-être même n'a-t-il pas choisi de commune de rattachement ?  
 Sur un emplacement destiné à une famille, stationnent deux à trois caravanes et les voitures. Une caravane sert de cuisine et séjour. Celle de Séverine a été complètement déshabillée de ses banquettes. C'est une vraie cuisine avec des placards hauts et bas, l'espace évier, cuisson... et au fond une table ronde pour cinq ou six convives. L'autre caravane est beaucoup plus récente. Elle sert de salon et de chambres. On y trouve la banquette canapé pour regarder ensemble la télévision, et, tout au fond, au-delà du bloc douche et toilettes (qui ne servent pas ici, puisqu'il y a le bloc sanitaire privé sur l'emplacement), on distingue la chambre des parents. Il va falloir songer à une troisième caravane pour « les enfants qui grandissent et pour l'indépendance ». Mon évocation de l'intimité des parents dans une caravane avec trois enfants laisse perplexe, avant de faire sourire. « Vous vous trompez : ce sont les enfants qui souhaitent leur indépendance, pas les parents ». L'aîné va en effet sur ses onze ans. Mais la maman n'est pas pressée de répondre à cette demande car les échéances pour cette belle caravane – pourtant  
 (lire la suite en page 11)

## Scolarisation des enfants : le CNED faute de mieux

**L**es nomades ne restant pas au même endroit les parents peuvent inscrire leurs enfants au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Ce faisant, ils reçoivent les cours et devoirs à l'adresse qu'ils font suivre puis les renvoient au CNED qui les distribue à ses correcteurs. Après correction, le devoir leur est renvoyé. Les enfants de nomades ne sont pas les seuls usagers du CNED : handicap, maladie, absence du cursus recherché à proximité... autant de raisons de recourir aux services du CNED. Ainsi, sur une centaine d'élèves de troisième, un professeur aura-t-il

six élèves dont la fiche mentionne « parents itinérants ». Cette statistique est approximative, le mot « itinérant » pouvant recouvrir des parents en voyage autour du monde, des forains, des artistes ou des gens du voyage proprement dits. Il arrive également que certaines fiches restent vierges. Cette solution de l'enseignement à distance présente l'avantage d'offrir l'accès aux programmes de l'Education Nationale, avec un suivi par des enseignants qualifiés. Néanmoins il comporte quelques inconvénients pour les gens du voyage : l'élève est livré à lui-

même, parfois dans un contexte peu favorable. Ensuite, il est rare qu'il ait quelqu'un pour l'aider, à part des frères plus âgés. Enfin, il est parfois difficile d'évaluer un niveau de manière fiable quand le programme reste le même d'une année sur l'autre : les enfants se repassent parfois les corrigés. Les résultats de ces enfants sont donc le plus souvent faibles avec de notables exceptions. Toutefois l'insertion professionnelle ne se pose pas de la même manière pour les jeunes forains qui reprennent souvent l'entreprise familiale.

MARC EMMANUEL MAGE

## Ce que dit la loi

### La loi et les aires d'accueil

La liberté de circulation et de résidence itinérante est reconnue depuis longtemps en France. De nouveaux textes, assez récents, précisent certains points relatifs en particulier aux aires d'accueil.

Ainsi, la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 prévoit-elle la mise en œuvre, dans chaque département, d'un dispositif d'accueil des gens du voyage. Cette loi a un double objectif : - D'une part, assurer la libre circulation des biens et des personnes et répondre ainsi à l'aspiration des gens du voyage itinérants à séjourner dans des lieux d'accueil dans des conditions décentes, - D'autre part, répondre au souci légitime des élus locaux d'éviter des stationnements illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec leurs administrés. Cette obligation d'accueil concerne les villes de plus de 5.000 habitants. Elle a été fixée à une place pour 1.000 habitants. **Ozoir se doit donc d'offrir vingt places de stationnement aux nomades sur son territoire.** À l'époque, un délai de deux ans avait été accordé aux communes pour réaliser ces aires d'accueil. Plusieurs fois prolongé, ce délai avait été finalement accordé jusqu'au 31 décembre 2008. Il est largement dépassé mais Ozoir n'est pas la seule commune à tarder...

Le terrain d'accueil doit être urbanisable car il s'agit d'un lieu de résidence. Le Code de l'urbanisme, dans ses articles L110 et L121-1 prévoit que les aires collectives d'accueil peuvent être localisées dans les zones urbaines (U), d'urbanisation future (AU), ou à la rigueur dans les zones naturelles (N) ne faisant pas l'objet d'une protection stricte... En cas de nécessité, ou d'incompatibilité entre le document d'urbanisme et les impératifs de localisation d'une aire, le document devra être adapté, par modification ou révision. Dans l'hypothèse d'un projet d'aire d'accueil envisagé sur un terrain classé en zone agricole, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un préalable indispensable à sa réalisation. Pour les terrains concernés, il faut donc attendre l'adoption du futur PLU – toujours en cours d'élaboration – pour une requalification ainsi que le permet le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) 2008, applicable à Ozoir si on invoque la loi Bricq. Les moyens de faire aboutir le projet existent donc. Mais il y faudra encore des mois, avec une date butoir au 31 décembre 2013.

## L'aire d'Ozoir-la-Ferrière : un projet intercommunal

Le projet est intercommunal, car il concerne à la fois Ozoir et Gretz. La demande de permis de construire a été déposée par la Communauté de communes des Portes Briardes en juin 2011. Instruite par le service urbanisme intercommunal, le permis a été accordé par M. le maire d'Ozoir (Président des Portes Briardes) en octobre et affiché sur place fin juillet 2012. Une histoire au long cours...

Après bien des péripéties, et chaque fois dans l'urgence d'une date butoir à respecter pour ne pas être soumis au choix d'un terrain imposé par la Préfecture, un terrain a été acquis conjointement par les villes de Gretz et Ozoir-la-Ferrière. Nous ne reviendrons pas sur le prix d'achat de cet espace (1) dont la ville de Gretz a découvert qu'elle était engagée pour moitié alors qu'elle ne participe que pour un tiers des places.

Bien qu'il s'agisse de terres agricoles – donc non constructibles, même pour un camping ou une aire d'accueil - le permis de construire a été délivré le 18 octobre 2011 (2).

Une canalisation de plus d'un kilomètre doit amener l'eau potable depuis le cimetière. Le traitement des eaux pluviales et des eaux usées est prévu de façon autonome, en créant une station d'épuration dans un angle du terrain.

La mention d'une zone humide sur le plan et dans le descriptif a fait réagir la Préfecture. Une zone humide ne peut en effet pas être construite. Un permis modificatif a donc été déposé le 10 janvier 2012 pour « suppression de la zone humide et rejet directement après traitement des effluents dans le ru riverain ». Renseignement pris en Mairie, il y aurait une confusion dans les termes : il ne s'agit pas de « supprimer une zone humide » mais de renoncer à utiliser cet espace pour le recueil et la régénération des eaux de pluie. Chaque aire de

stationnement étant pourvue d'un avaloir et raccordée au réseau des eaux usées, les eaux de pluies de l'aire seraient traitées en même temps que les eaux usées dans la mini station d'épuration située dans l'angle nord-est du terrain.

Depuis fin juillet 2012 un panneau signalant l'accord du permis de construire est visible – mais pas lisible – depuis la route de Chevry. Cela ouvre le délai de recours des tiers (deux mois). Car les données n'ont pas changé : le nouveau PLU d'Ozoir n'est toujours pas adopté et l'aire est projetée sur un terrain agricole. En outre, les conditions d'accès, la proximité de la route bruyante, l'assainissement, le respect de la zone humide... font toujours problème. La défense de l'environnement s'oppose-t-elle à l'intérêt des futurs résidents ou permettra-t-elle, au contraire, de faire améliorer un projet contestable ? Où est l'intérêt des uns et des autres de réaliser ou non, au plus vite ou au plus tard, cette aire d'accueil ?

MONIQUE BELLAS

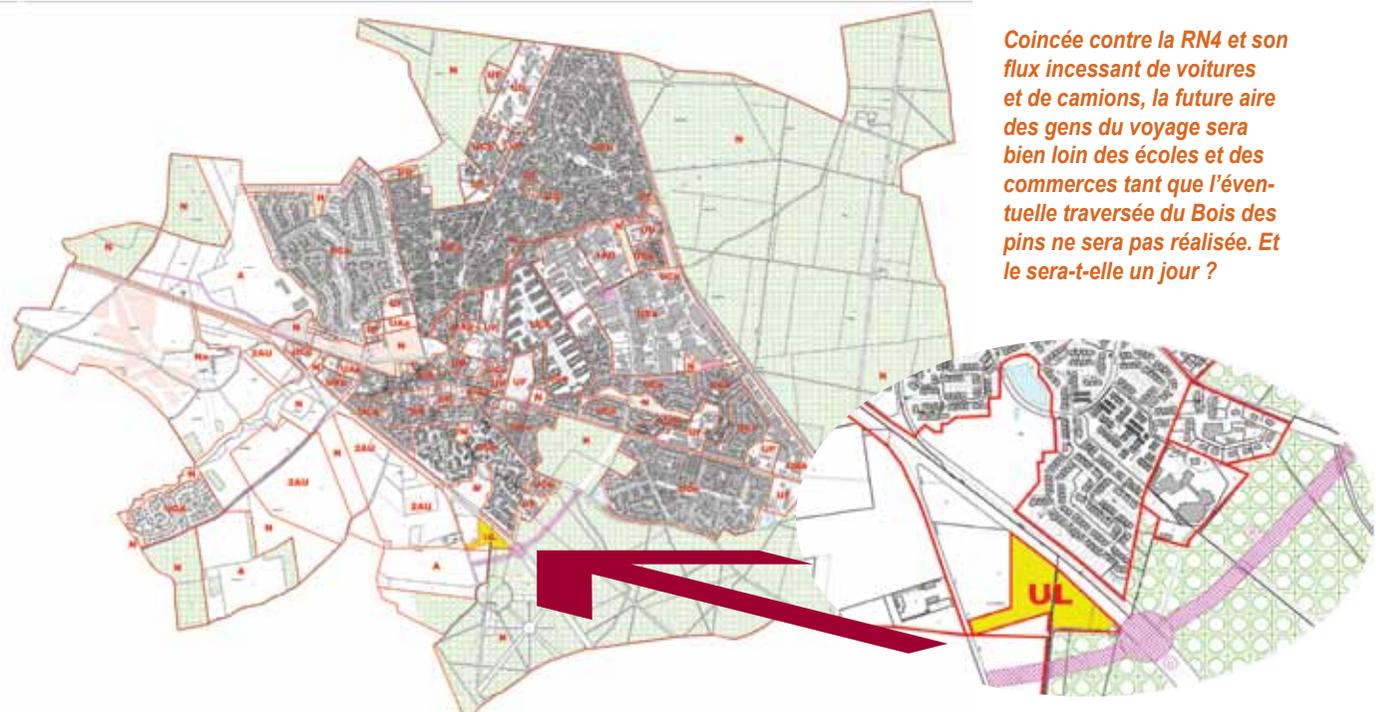
(1) 335.000 € pour 14.002 m<sup>2</sup> à 16€/m<sup>2</sup> alors que le prix du terrain agricole s'élève en moyenne à 1€ dans notre région. Sans compter les frais d'actes et indemnités éventuelles pour changement de notaire...

(2) Permis n° 077350-1100034 portant sur 157,35 m<sup>2</sup> de SHON pour 15 unités correspondant à 30 caravanes. Seulement 157 m<sup>2</sup> car il y a très peu de bâtiments : juste le bureau du gardien à l'accueil, en entrant et les 8 blocs sanitaires.



L'aire de chaque famille permet d'accueillir trois caravanes et une voiture. Le bloc des sanitaires et le point d'eau et de branchement électrique se situe sur un des côtés. Il est commun à deux emplacements.

La gestion de l'accueil des gens du voyage est une des compétences déléguées à la Communauté de communes – Les Portes Briardes- qui doit donc assurer sur son territoire l'accueil de 40 caravanes : Ozoir-la-Ferrière : 20 places ; Gretz-Armainvilliers : 10 places ; Lésigny : 10 places aussi. Lésigny a déjà créé sa propre aire d'accueil. Gretz et Ozoir se mettent ensemble pour créer 30 places. Férolles-Atilly, qui compte moins de 5.000 habitants, n'est pas tenu par cette obligation. L'achat du terrain et la construction sont de compétence municipale, seule la gestion est intercommunale.



Coincée contre la RN4 et son flux incessant de voitures et de camions, la future aire des gens du voyage sera bien loin des écoles et des commerces tant que l'éventuelle traversée du Bois des pins ne sera pas réalisée. Et le sera-t-elle un jour ?



## De l'intérêt des aires d'accueil

**Autrefois, dans les villages, les places étaient à la disposition des forains et de tout un peuple de petits métiers. Aujourd'hui, les élagueurs ont remplacé les rémouleurs, mais le principe est le même : une vie itinérante pour des travaux épisodiques. La précarité pour prix de la liberté. Les lois encadrant ces séjours, assez récentes, invitent les communes à prendre quelques dispositions obligatoires...**

**E**n 2000, comme on l'interrogeait sur l'absence d'aire structurée pour accueillir les gens du voyage, Jacques Loyer, alors maire de notre ville, avait répondu : « nous avons prévu cet espace mais la législation est en train de bouger et nous attendons le décret d'application pour faire les choses aux normes ». Mais la mairie d'Ozoir a changé de couleur en mars 2001 et la création de cette aire a été repoussée autant qu'il était possible.

Le 7 novembre 2002, les élus ozoiriens sont appelés à voter le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ozoir doit en effet prévoir une aire d'accueil de 20 places et M. Barbeau est venu faire part des difficultés d'organisation et de gestion. Questionné sur les formules d'accueil intercommunal, le Président de la Commission des gens du voyage souligne la difficulté d'avoir des référents fiables chez les gens du voyage afin de gérer l'exaspération des populations (agriculteurs, industriels...). Bref, il faut selon lui revoir cette loi en concertation avec les élus, raison de sa présence au Conseil municipal.

Une discussion s'ouvre alors, violente, contre ces gens qui ne paient pas d'impôts locaux et dont le maire n'entend pas se charger. Le réquisitoire de M. Goetzmann, adjoint au maire, remonte à l'an 1429... À l'issue des

débats, seuls les neuf élus de l'opposition voteront ce schéma prévoyant une aire pour vingt places.

Dix ans plus tard, le climat s'est apaisé. La qualité des gestionnaires des aires voisines, les règles de fonctionnement et l'encadrement donnent satisfaction. Surtout, la loi n'ayant pas changé, il est temps de l'appliquer. Ce ne sont pas 4.000m<sup>2</sup> de terrain mais 14.000 m<sup>2</sup> qui ont été achetés, avec Gretz, pour 15 emplacements (donc 30 places). Le terrain est proche de celui prévu par Jacques Loyer et le permis de construire accordé, indépendamment de sa légalité. Sa mise en œuvre devra encore attendre.

**P**our ceux qui craignent la venue de ces voyageurs, la réponse légale est faite pour sécuriser, rassurer. Les familles accueillies sur ces aires paient leur séjour, leurs consommations d'eau et d'électricité. Elles fournissent à leur arrivée un certain nombre de papiers qui garantissent qu'ils font bien partie du voyage, les références d'identité (titre de circulation ou CNI), livret de famille, numéros de caisse d'Allocations familiales, cartes grises des véhicules, assurance... et une caution de 150€ (pour couvrir des dégradations éventuelles). Ces documents sont photocopiés avant d'être restitués à leurs propriétaires. Ils garantissent la responsabilité et la dignité de ceux qui sont locataires des emplacements. Comme tout locataire, le temps de la location : ils sont chez eux.

Pour la commune qui les reçoit, c'est la garantie de pouvoir faire appel à la force publique de façon rapide et efficace pour tout stationnement en dehors de cette aire. Le Préfet prévenu doit réagir dans les 48 heures et la police a trois jours pour rendre la décision d'évacuation d'un terrain effective. Au total cinq jours maximum. En l'absence de cette aire, puisque c'est une obligation légale à laquelle la ville n'a pas répondu, la contestation du stationnement indésirable doit se faire au TGI, qui statue dans les trois semaines, puis l'exécution de la décision revient au Préfet... qui peut prendre son temps.

MONIQUE BELLAS



## Une visite à Pontault-Combault

(suite de la page 9)

d'occasion – courent encore (460 €/mois sur 3 ans, pour une caravane de 12.000€, soit 38% de majoration à la fin du crédit !).

Nous évoquons le coût de la vie. « C'est un peu difficile l'hiver avec le chauffage. Quand le chauffage au gaz ne suffit pas et qu'on a 'le feu au courant' ». Ce 'feu au courant' fait sérieusement monter la note d'électricité.

Nous nous livrons à un rapide calcul : entre 350 et 500 €/mois pour le séjour, avec l'eau et l'électricité, 150 € de gaz, la traite de la caravane, nous dépassons les 1.000 € de frais fixes... Alain a suivi ce raisonnement et il glisse en passant : « Nous avons ici des gens de la classe moyenne, plutôt aisés. Les hommes travaillent en intérim, ou en indépendants. Les revenus sont réguliers. Ils sont attachés à un territoire assez petit, lié au travail, l'habitude de travailler dans telle ou telle usine, ou avec telle ou telle personne, donc ils savent aller pour trouver le billet supplémentaire qui aide à vivre au jour le jour ».

Séverine nous quitte pour aller chercher les enfants à l'école. En voiture bien sûr. « Nous ne laissons jamais les enfants se rendre seuls à l'école ou chercher le pain... On ne sait pas ce qui peut leur arriver. Les enlèvements dont parlent les journaux, ce n'est jamais chez nous que cela pourrait arriver ! » Les ados ne vont

guère au collège : les familles préfèrent l'enseignement par correspondance.

Le séjour sur la même aire est limité à trois mois, sauf pour les familles ayant des enfants autorisées à stationner de septembre à juillet afin de ne pas changer les enfants d'école. Les autres tournent sur deux ou trois aires proches de leur travail. Ils sont semi-nomades.

Janine est partie vers un camion stationné sur son emplacement. Les portes arrière s'ouvrent en grinçant et restent ouvertes. Elle ne revient pas. « Impossible d'avoir quatre caravanes sur l'emplacement, alors ils ont transformé ce camion en cuisine », explique Alain qui ajoute, « C'est interdit pour des questions de sécurité. En cas d'incendie... Il n'y a même pas d'extincteur sur l'aire. C'est celui de la déchetterie qui est pris en compte pour ici ».

Une partie de grillage, proche de l'accueil est tombée. Pourquoi ce besoin d'un accès ouvert sur le champ voisin alors qu'il n'y a pas de portail à l'aire d'accueil ? Parce que les bois d'élagage ne doivent pas entrer sur l'aire, pour être débités et glissés dans les bennes. Ils n'ont pas accès à la déchetterie voisine qui n'admet que les particuliers, pas les artisans. Une solution serait de créer un espace pour les traiter, les recycler et en tirer une source de revenus... La suggestion est bonne mais pas d'actualité.



**Le carnet (ou livret) de circulation est l'outil de contrôle des Voyageurs, qui doivent le faire viser au commissariat le plus proche. C'est aussi leur sésame pour accéder aux aires d'accueil. Nina et Janine, sans ressources propres, ont un carnet à faire viser tous les trois mois.**

Nous sommes un vendredi et les jeunes lancent : « Bon week-end ! Vous ne partez pas en mission ? » Sont-ils témoins de Jehovah ? (1) Mon évocation d'immenses rassemblements, avec des milliers de caravanes comme à Sète, fait rire à nouveau. « Il n'est pas nécessaire d'aller si loin ! Nos rassemblements en Seine-et-Marne se font autour d'un thème, religieux ou non ». Janine est protestante. Elle me donne la carte de ConnaîtreDieu.com que j'ai déjà vue à l'église évangélique d'Ozoir. Nina est veuve depuis peu. Son mari était pasteur. Le jeune homme revendicatif insiste pour dire que dans les missions « on est accueillant

à tous, pour convertir, et quelquefois cela fait des problèmes ! » Il en profite pour se plaindre de l'agressivité des sédentaires à son égard. Pourtant, il n'a rien de différent qui puisse, à l'extérieur de l'aire d'accueil, faire penser à son statut. Mais cette crainte de l'autre, du Gatjo, est ancrée fortement... Comme est en nous inscrite la crainte du Tzigane ? Différences irréductibles ? Ignorances réciproques...

M. BELLAS

(1) Les Manouches sont traditionnellement protestants mais les Yéniches catholiques. Il est aussi des Voyageurs juifs et quelques rares musulmans.

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et force pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique « Tribunes libres ». Chaque courant politique présent, actif à Ozoir, y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche la vie ozoirienne.

## La vigilance écologique doit s'affirmer

Je voudrais d'abord remercier les électrices et électeurs qui ont accordé leur confiance aux candidats écologistes lors des dernières législatives.

- Ils ont été 206 à Ozoir à voter pour Julie Nouvion et moi-même, 164 à Lésigny, Férolles-Atilly et Gretz-Armainvilliers pour Rose de la Fuentes (déplacée de la 3<sup>e</sup> circonscription, elle a laissé le candidat PS faire obstacle au FN) et à Ethem Aga repoussé de bonne grâce sur le banc des remplaçants pour respecter la parité au niveau national. *Europe Ecologie Les Verts* est d'ailleurs l'un des rares partis à respecter cet équilibre hommes/femmes (236 candidates pour 235 candidats)...

Bien sûr, nos scores - 3,17 % dans la 8<sup>e</sup> et 2,83 % dans la 9<sup>e</sup> circonscriptions - ne sont pas à la hauteur de nos espérances, surtout en comparaison des cantonales, et nos scores, à côté de ceux du FN (12,97 % et 16,61 %) m'apparaissent dérangeants.

Pourquoi l'écologie n'est-elle pas une priorité et comment faire passer le message sur l'importance de voter EELV ?

Chaque voix que nous avons au premier tour

nous permet d'avoir un budget de fonctionnement pour les cinq années à venir et donc de pouvoir entreprendre des actions d'alerte et de sensibilisation afin d'éviter des catastrophes écologiques.

Nous devons rester en éveil :

- Sur les permis d'exploitation du gaz de schiste,
- Sur le Village Nature dont le site est situé à 6 Km au sud de Disneyland Paris, aux portes de la Brie Boisée,
- Sur l'expansion de certaines communes (Futur PLU d'Ozoir-la-Ferrière 3000 logements, donc 9000 habitants en plus d'ici dix ans, suppression d'espaces verts et de terres agricoles).

Heureusement, nous avons confiance en notre nouveau député pour nous aider dans cette tâche.

Malheureusement la mutation de Nicole Bricq du ministère de l'Écologie au Commerce extérieur me laisse perplexe sur l'influence des pétroliers sur le gouvernement français.

JEAN-LOUIS BILLÉ  
EELV - ENSEMBLE - OZOIR

## L'intercommunalité : une bonne affaire pour... les élus

*Le rapport d'Hervé Mariton, député UMP de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Drôme, fait au nom de la commission d'enquête sur l'évolution de la fiscalité locale de l'Assemblée nationale, démontre que la coopération intercommunale serait un facteur significatif d'augmentation des taux d'impôts locaux en France. Outre un impact indéniable sur les taux cumulés de pression fiscale locale, le rapport dénonce la spirale inflationniste des transferts de personnel, le maintien de postes en doublons entre communes et intercommunalité, ainsi que les dépenses «somptuaires» de certaines structures intercommunales. Comment la situation se présente-t-elle à Ozoir et dans les communes voisines ?*

Janvier 2010 : la communauté de communes Les Portes Briardes, «Entre villes et forêts» prend naissance et regroupe les villes de Férolles-Atilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière.

Depuis cette date, douze conseils de communauté de communes se sont tenus, sous la présidence de Jean-François Oneto, afin de prendre des décisions sur les grands projets de notre intercommunalité.

Seule la moitié de ces conseils a donné lieu à un compte-rendu, ceci montre le soin apporté à cette activité rémunérée à hauteur de 2565,99 € mensuelle brute par le Président et à 940,1 € pour ses huit vice-présidents.

Quelques remarques préalables :

- La durée moyenne d'un conseil est d'environ 15 mn,
- L'expression de l'opposition y est interdite,
- Il n'y a aucun temps de parole accordé au public en fin de conseil.

Donc, depuis 2010, la durée totale des conseils aura été de 3 heures, avec 302.602 € de rémunération totale des élus sur la période. Cela représente plus de 100.000 € de l'heure à la charge de la collectivité dont 25.660 €/heure pour le seul maire d'Ozoir la Ferrière, président de l'intercommunalité.

L'avancement des projets montre que ces dépenses ne sont nullement justifiées au regard des réalisations.

Les engagements des élus portaient sur une dizaine d'axes :

- L'aménagement de l'espace,
- Le développement économique,
- La protection de l'environnement et du cadre de vie,
- Le transport,
- Les équipements culturels, sportifs et scolaires,
- L'action sociale,
- Le logement et l'habitat,
- L'aménagement et l'entretien de la voirie,
- Internet et la fibre optique,
- La sécurité.

Que ressort-il des six comptes rendus de ces conseils communautaires ?

- La rémunération des élus,
- Le règlement intérieur du Conseil de Communauté de Communes,
- Les indemnités accessoires d'un chargé de mission,
- Le vote des taux d'imposition,
- Le vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- L'autorisation d'ouverture d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Cette équipe illustre une nouvelle fois son inefficacité avec, comme d'habitude, des dépenses astronomiques à la charge des foyers d'Ozoir qui ont vu apparaître une colonne supplémentaire au niveau de leurs taxes foncières et d'habitation depuis 2010.

Nos élus peuvent continuer à dire merci et à féliciter les Ozoiriens d'avoir voté pour eux.

BRUNO WITTMAYER  
CONSEILLER MUNICIPAL DE L'OPPOSITION  
REPRÉSENTANT UMP DU GROUPE ENSEMBLE

## L'austérité institutionnalisée

Un Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance dans l'Union européenne (TSCG), prétend imposer à tous les peuples une politique d'austérité, de sacrifices et de misère permanente comme en Grèce, en Espagne, au Portugal...

Ce traité prévoit :

- d'inscrire dans la Constitution ou dans les lois organiques de finances, la « règle d'or », autrement dit l'obligation de l'austérité permanente ;
- d'infliger des sanctions automatiques en cas de non-respect et l'envoi d'émissaires du FMI, de la BCE et de l'UE chargés, comme en Grèce, de faire appliquer les exigences destructrices contenues dans ce traité remettant en cause la souveraineté nationale.

- d'imposer une réduction drastique des déficits publics et de la dette qui conduirait dès 2013 à couper plus de 85 milliards d'euros de dépenses publiques, soit le cinquième du budget total de la nation ou près d'une fois et demie le budget de l'Éducation nationale.

Un appel sur notre département de 90 militants (du PC, du PG, du PS, du POI, du M'PEP, syndicalistes, militants laïques, élus municipaux) invite à la mobilisation contre la ratification du TSCG et à une manifestation nationale.

Le gouvernement prévoit de faire passer ce traité à l'Assemblée nationale début octobre Députés PS, Verts, PG, PCF, votez non !

Non à la ratification du traité européen TSCG !

Contact POI Ozoir: [danielmartin@japoste.net](mailto:danielmartin@japoste.net)  
[www.parti-ouvrier-independant](http://www.parti-ouvrier-independant)

# Entretien avec notre député

Eduardo Rihan Cypel, notre nouveau député, a accepté de s'entretenir avec nous afin d'expliquer aux électeurs de la 8<sup>e</sup> circonscription la manière dont va s'organiser son travail à l'Assemblée nationale.

## Comment s'organise ton planning à l'Assemblée ?

Je partage mon planning entre l'Assemblée nationale et la circonscription que je privilégie au maximum. Je suis le mardi et le mercredi à l'Assemblée avec le gouvernement, je passe également du temps en commission, généralement le jeudi matin. Le reste de mon temps est passé sur le terrain, dans ma circonscription.

## Comment as-tu composé ton équipe ?

J'ai deux assistants parlementaires, un pour l'Assemblée et un pour la circonscription.

## Quelles sont les commissions auxquelles tu appartiens ?

Je suis membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées. Dans ce cadre, je gère des questions géopolitiques et stratégiques.

Je fais partie aussi de la Commission en charge du Livre blanc de la Défense et de la sécurité nationale. Ce Livre blanc a été fondé en 1972. L'actuel Livre blanc est le quatrième et doit fixer la stratégie de défense et de sécurité pour les quinze prochaines années.

Je suis également vice-président du Groupe socialiste républicain et citoyen en charge de la sécurité.

## Comment vis-tu le fait d'être un jeune député ?

Avec enthousiasme et responsabilité ! À 36 ans, je suis dans les vingt plus jeunes de l'Assemblée. Je suis heureux de ne pas être une exception, mais je ne pense pas que le jeunisme soit quelque chose de positif. Je pense que la force de l'Assemblée réside dans l'alliance de la jeunesse et de l'expérience.

## Quels sont tes projets et tes chantiers sur les mois à venir ?

Les emplois d'avenir, et tous les projets en cours du gouvernement, comme le contrat de génération. La priorité est clairement donnée à l'emploi.

Je travaille également sur la loi d'orientation sur l'éducation et ses influences sur notre territoire, notamment en termes de rythmes et de moyens. J'ai également des chantiers de la circonscription, comme l'ouverture de l'hôpital de Jossigny, les transports et la construction de logements.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR ISABELLE CROS, PS OZOIR  
PARTI SOCIALISTE OZOIR 06 76 05 82 65.



Eduardo Rihan Cypel, le nouveau député de notre circonscription, et sa suppléante Isabelle Cros.



**FLEXIBLES Ame : PTFE**  
Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®, KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés  
Raccords : STANDARDS & SPECIAUX  
DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars  
Température : -73° à +260°C

**titeflex®**

B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX  
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

## Lettre ouverte au Député du changement

En dépit des réserves possibles des uns et des autres, le Président de la République et le gouvernement ont décidé de proposer le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, le fameux pacte budgétaire conçu par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, au Parlement à la fin du mois de septembre.

Ce traité impose un contrôle permanent des comptes nationaux par des instances européennes non élues et un retour quasi immédiat à l'équilibre budgétaire de l'État et des administrations, collectivités locales, caisses de sécurité sociale, sous peine de sanctions financières lourdes et automatiques et de mise sous tutelle budgétaire.

La politique qu'induisent ces exigences risque d'aggraver un chômage et une précarité déjà très élevés. C'est elle qui vient d'être rejetée en mai et juin derniers.

L'objectif de 0,5% de déficit maximum par rapport au PIB en 2013 est posé comme une obligation absolue alors que l'an passé, il s'approchait des 4%. Cette obligation, qui n'est même pas assortie de l'obligation d'une maîtrise publique minimale du secteur bancaire et de l'argent, impose des politiques d'austérité, des politiques néolibérales, qui vont nous enfoncer un peu plus dans la récession, aggraver la souffrance sociale, rendre impossible le changement dans leur vie quotidienne que les salariés et les électeurs de gauche attendent. Partout, en Europe, elles créent la misère et gonflent les inégalités.

Les dispositions préconisées par les négociateurs du Traité sont claires: plus d'impôts pour les classes populaires et moyennes, moins de services publics et de systèmes de solidarité par la redistribution, moins de dépenses de l'État dans tous les domaines, privatisations et flexibilisation du marché du travail. Nous sommes loin de l'Europe sociale promise par d'aucuns...

Ce traité remet en cause les compétences des Parlements et gouvernements, et donc des citoyens, en matière de définition des politiques économiques et sociales et de maîtrise budgétaire. Il nous enferme dans une politique d'austérité prolongée qui videra de tout contenu significatif

l'alternance droite-gauche et nourrira des reculs de la condition des salariés, jeunes et retraités, la désespérance sociale, le repli sur soi et la progression de l'extrême droite.

Il aggrave le gouffre qui sépare de plus en plus les peuples européens de la construction européenne et devrait à terme se retourner contre l'idée d'union européenne elle-même, dans la mesure surtout où l'injonction de la rigueur ne suffira aucunement à régler le problème de l'endettement public et de la spéculation sur les dettes, car c'est la récession, l'incapacité des États à emprunter auprès de banques centrales et l'absence de contrôle public du monde financier qui les renforcent.

Dans une majorité parlementaire, il y a bien sûr des règles. « La majorité doit impérativement voter le budget et le PLFSS » aimait à rappeler Lionel Jospin. Une majorité politique n'est pas un club de supporters marchant à coup d'oukases ou de rappels à l'ordre disciplinaires. À notre connaissance, les députés socialistes qui n'avaient pas voté la ratification du Traité de Nice consacrant l'élargissement de l'Europe sous le gouvernement Jospin n'avaient fait l'objet d'aucun rappel à l'ordre ni d'aucune sanction de la part du Président du Groupe Socialiste de l'époque, Jean-Marc Ayrault, ni de la part du Premier Secrétaire du Parti Socialiste, François Hollande.

Ni la présidence, ni le gouvernement, ni vous, n'avez de mandat du peuple pour ratifier le TSCG, qui plus est par la voie parlementaire, qui plus est à la seule majorité simple. 11e des 60 propositions, l'engagement de renégocier le TSCG, afin qu'il rende possible la poursuite d'autres objectifs que l'équilibre budgétaire, impose même le contraire. Les maigres concessions sémantiques et financières obtenues par François Hollande au sommet européen de Bruxelles des 28 et 29 juin dernier sont à comparer avec les soutiens accordés au monde de la finance. Ils ne changent rien à la logique générale du TSCG, qui inscrit dans le marbre les politiques d'austérité.

Jean-Marc Ayrault disait en 2008 à l'Assemblée nationale: « Que vous soyez pour ou contre ce traité, ne privez pas les Français d'un débat auquel ils ont droit. Exigez du président de la République qu'il soumette le traité de Lisbonne à référendum. Ce n'est pas une volonté de marquer des points contre le président et le gouvernement. C'est une volonté de respecter les Français. » En la matière, le changement se ferait-il reniement?

MARC FERRER,  
COMMUNISTE D'OZOIR

Les samedis d'Esther Lude :

## Plaisir de vivre et de s'amuser ensemble

12 mai

### Pierre Perret

Pierre Perret ! Ce grand poète, chansonnier, parolier, humoriste je l'ai vu, en vrai, à Ozoir ! Vu et surtout écouté...

La voix un peu voilée, buvant après chaque chanson en s'épongeant le front... rien n'éteint son humour et sa bonne humeur communicative. Beaucoup d'airs très connus : *Lily*, *Le tord-boyaux*, *Les colonies de vacances* que toute la salle a repris. Des extraits de chansons anciennes, mais aussi des nouvelles aux textes toujours aussi engagés, comme celle sur les femmes voilées ! Pierre Perret nous a offert ses dernières chansons assis sur une chaise et jouant lui-même de la guitare sèche, un vrai régal. Dommage qu'avec des billets allant de 43 à 56 € la salle n'ait été qu'à moitié pleine. C.O.

1<sup>er</sup> juin

### Soirée Beatles avec Gérald

Quelle nouvelle belle soirée avec *Talents d'Ozoir* ! Une salle comble dont beaucoup de jeunes. Les musiciens à la mode dans les sixties plairaient-ils à la nouvelle génération ? Savez-vous que l'on fête cette année les 45 ans de l'album *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band* et que la chanson *Love me do* a 50 ans ?

Le groupe de Gérald Daguet et son nouveau chanteur, Jeff Moore qui a l'accent de Paul Mc Cartney, était déchaîné. Le public a repris tous les refrains et même des chansons entières comme *Yesterday* et bien d'autres. Derrière les musiciens, un magnifique drapeau britannique en décor de circonstance. Gérald et Nicolas (le batteur) ont aussi joué à la guitare sèche de belles mélodies plus récentes de Paul Mc Cartney : *For no one*, *Here today, Here there and everywhere* très romantiques... Cadeaux !

CHRISTIANE OUTTERS

1<sup>er</sup> juin

### Jazz-band

Peu de monde au concert du Jazz-Band d'Ozoir sans doute pour cause de Beatlesmania le même soir. Le programme comportait deux parties : le Jazz-Combo, petit ensemble de sept musiciens et deux chanteuses, puis les mêmes au sein du Jazz-Band au grand complet, avec une des deux chanteuses pour quelques morceaux. Ambiance très décontractée, voire facétieuse, mais dès les premières notes tout est en place, les attaques nettes et dynamiques. Le programme,

comme l'a indiqué le chef Jean-Marc Beuve, était davantage dédié au binaire plutôt qu'au swing. Plus festif. Cela nous a emmenés du côté de la bossa-nova (*The Girl From Ipanema* par exemple), mais j'accorderais une mention spéciale à *Tuxedo Junction* pour le « punch » de son interprétation. JACKY LAURENT

2 juin

### Musique de chambre



Le talent ne manque pas aux élèves de la classe de musique de chambre de Martine Carrot. Ils l'ont montré le 2 juin à l'occasion d'un concert de haut niveau au cours duquel ils ont fait jeu égal avec leur partenaire violoncelliste venu leur prêter main forte depuis sa classe du Conservatoire National Supérieur de Paris. Les romantiques allemands étaient à l'honneur : Schubert, Brahms, Schumann, interprétés au chant, piano et violoncelle. Ces artistes se sont réunis dans un bis final pour nous régaler avec la *Bachiana Brasileira N° 5* de Hector Villa-Lobos. Superbe.

CHRISTIANE LAURENT

## et aussi...

### LA RELÈVE

Les ensembles de cordes et d'harmonie, accompagnés par de très jeunes percussionnistes, nous ont montré, en interprétant de charmantes courtes pièces, que la relève se prépare activement à intégrer l'orchestre symphonique. Pourtant les places sont chères... Elle nous a joué, excusez du peu, la *Symphonie du nouveau monde* de Dvorak ! Ce n'est pas seulement sa dynamique dans le célèbre dernier mouvement qui m'a séduit, mais surtout l'émotion toute en délicatesse qu'a su lui



### Le fils oublié de Léon Trotsky

L'historien Jean-Jacques Marie a donné une conférence-dédicace dans la salle des mariages de Gretz, à l'initiative de l'association des amis de la bibliothèque. Spécialiste de l'URSS stalinienne, l'auteur a présenté son livre *Le fils oublié de Trotsky*. Tiré des archives russes et de témoignages directs des survivants de la famille Trotski, celui-ci retrace une époque troublée, à travers la vie d'un homme. Sergueï, le fils caché de Trotski, portait le nom de sa mère et, à l'inverse de Léon, son père exilé, il est resté en URSS, où il a subi la politique criminelle de Staline, l'un des deux pires dictateurs du siècle dernier. Ingénieur de goût et de formation, apolitique, le fils de Trotski a partagé le sort de millions de Russes, les camps, le goulag, avant de mourir victime d'un procès inique et après avoir subi les pressions que subissaient les prisonniers politiques russes pour avouer des crimes imaginaires.

7 juin

### Dans la tête des peintres

Vincent Messelier Gouze est revenu pour suivre notre initiation à la peinture. De Matisse à Picasso, du fauvisme, au cubisme, le voyage est aussi exaltant, le conférencier aussi passionné et passionnant. Qu'importe si la technique n'était pas toujours au rendez-vous, nous avons jonglé du petit écran au grand, ri des métamorphoses et peut-être compris encore mieux comment le ressenti a pris le pas



### La fête de la musique à Gretz-Armanvilliers

Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, avait lieu sur le terrain de foot des H.L.M. de Gretz, en dehors du programme officiel, une soirée musicale offerte par l'association *Bleu soleil*. En dépit du temps menaçant, les organisateurs ont pu installer la buvette et le podium en temps voulu et, dès huit heures, François Gandard, et Freddy, deux des organisateurs, lançaient les réjouissances. Un groupe de jeunes rappeurs gretzois a animé la soirée avec dynamisme, puis, dans un style plus rock, le groupe « la famille Drucker » a poursuivi. Les spectateurs avaient la possibilité de se restaurer à la buvette où de très bons accras, et autres spécialités du Portugal ou de l'Afrique mélangaient leurs saveurs. Cette manifestation bon enfant a rassemblé près de deux cents personnes.

M-E.M.

sur la reproduction. Ce qui compte ce sont les couleurs, puis les volumes. Nous voyageons dans la tête des peintres et l'audace de leur regard transfigure le réel, de l'explosion de la lumière chez Matisse à l'érotisme exacerbé de Picasso. Un grand voyage.

8 juin

### Expo IRIS



L'entrée du Salon, avec l'exposition d'œuvres choisies par la mairie, dérouté. Il faut revenir à des attentes plus raisonnables. Et il y a vraiment du plaisir dans le parcours. De belles surprises avec des dessins très fouillés, de Christine Hubert. Pas de numéros, peu de signatures... Ils sont discrets les élèves de Joëlle Cuzin (dessin et aquarelle), Jakub Kail (huile), Maud Gaborit (encadrement) et Anne

faire dégager son chef dans le mélancolique deuxième mouvement. J. L.

### GALA DE DANSE

Costumes magnifiques, enthousiasme des élèves et recherche de la perfection : c'est un spectacle de qualité que nous ont offert petits et grands, au CCLO, à la mi-juin. Emportés par la magie du spectacle, nous avons voyagé dans le temps avec des pirates, vu surgir des Aztèques et des sirènes, et suivi le rythme des Indiens et des Africains. Karine a su tirer parti une fois de plus du talent de tous et de toutes, quel que soit leur âge. C.L.

FLEXIBLES STANDARDS, SPECIF



# Annonces

Moreau Vagnon (Sculpture) et il faut oser chercher les noms derrière les tableaux. Influencée par la conférence de la veille, j'ai privilégié la couleur : *Rhapsodie* de Janine Dusotier, mais aussi Sylvie Depoutot et Michèle Cales qui ont su magnifier les nuits urbaines.

21 juin

## Fête de la musique

Que de manifestations à Ozoir pour la fête de la musique. Laquelle choisir ? J'ai opté pour les Chorales du Conservatoire Municipal et ne l'ai pas regretté... J'ai d'abord aimé le mini-opéra pour chœur d'enfants. Cela racontait *Le secret de la Joconde*. Très enlevé, la mise en scène était amusante, tous les enfants se donnaient avec sérieux. Quelques virages à gauche au lieu de à droite, mais beaucoup de gestuelles pleines d'imagination : un régal !

Et puis ceux de *Diapason 77* sont arrivés avec de très beaux chants religieux en latin. Le lieu était propice... l'église d'Ozoir. En fermant les yeux, on aurait pu se croire dans une cathédrale. Des voix presque divines.

En dernier, *Mélodie d'Oz*, chorale impressionnante en nombre, aux chansons de variétés très connues. De Claude François à Charles Trenet, en passant par Boris Vian, Henri Salvador, Souchon, Bécaud... Magnifique : on avait envie de reprendre les refrains. Quelles voix mélodieuses et en harmonie.

21 juin

## Une autre jam de jazz

Notre commune disposant d'un potentiel remarquable de jazz, des musiciens se sont expliqués et exprimés lors d'une jam-session à la Ferme Pereire, au café littéraire, dans le cadre de la Fête de la musique. Hélas, la capacité d'accueil de cette belle salle est limitée à cinquante personnes. Son doublement aurait fait des heureux.

Merci à Isabelle Dumielle, responsable du Centre culturel Pereire, et à Michel Bouley, Directeur du conservatoire Maurice Ravel, et nous espérons retrouver prochainement, sur une autre scène et pour un public plus vaste, ce combo et ses invités bien connus des aficionados du genre. *ROGER COLLERAIS*

## FESTIVAL DE JAZZ

L'association *Talents d'Ozoir* organise comme chaque année en novembre son festival de jazz à l'Espace Horizon.

Au programme : Lucky Peterson le 16 à 20h 45, Richard Gotainer le 17 à 20h 45,

**La billetterie est en place à la FNAC et sur le site de Talents d'Ozoir : [www.talentsdozoir.net](http://www.talentsdozoir.net)**



## DICOZOIR LE 24 NOVEMBRE

À deux pas du Salon du Livre qui se tiendra ce jour-là à la Ferme Pereire de 10h à 18h, *Paroles d'Ozoir* vous propose de retrouver le même jour l'ambiance chaude des dictées Pivot, avec ses Dico d'Or. L'épreuve se déroulera à partir de 14 h au Lycée Lino Ventura. Le temps d'un petit tour au Salon et vous serez



de retour à temps pour l'annonce des lauréats et le petit spectacle qui récompense les efforts des participants.

Le thème de la dictée est toujours tiré de l'histoire d'Ozoir.

**Contact : «DicOzoir», 25 rue de Pontault 77330 Ozoir-La-Ferrière. Tel : 01 60 02 67 45.**

## SALON D'AUTOMNE D'IRIS

Le 19<sup>e</sup> salon de cette association se déroulera à la Ferme Pereire, du samedi 13 au dimanche 21 octobre 2012 avec pour invités d'honneur Virginie Negre et Fred Valere.

Le vernissage, à la Ferme Pereire, se fera exceptionnellement le samedi 13 octobre à 19h, le Salon étant ouvert au public dès 14h.

## LE TIBET S'INVITE À OZOIR

Vendredi 26 octobre douze chanteurs et danseurs de l'Himalaya offriront un spectacle de trois heures alliant les danses et chants sacrés et les danses folkloriques tibétaines. Les bénéficiaires iront à un projet de construction d'une école tibétaine.

**Achat des places en mairie, à la FNAC, Carrefour, Intermarché, magasins U, Géant, à billet reduc.com et sur le site <http://dancesdutibet.free.fr> rubrique «achat des places».**



## RENCONTRES AUTOUR DE FILMS

L'association «Commune(s) image(s) Gretz-Tournan» organisera sa prochaine séance de «Kom'ociné» le jeudi 6 décembre. Le film – titre encore à préciser – portera sur la musique, avec intervention d'élèves du conservatoire Couperin de Tournan.

**Contact : Yves Terrenoire, 06.07.40.74.17.**



## VISITES CULTURELLES

La Société d'Histoire de Gretz-Armainvilliers organise prochainement trois sorties culturelles et historiques :

- **Samedi 29 Septembre 15h : Sur les traces du Comte de Bombelles dernier époux de l'Impératrice Marie-Louise.**

- **Dimanche 14 Octobre : Château de Compiègne et fort de Ham, sur les traces de Napoléon III.** Avec visite du château de Compiègne, déjeuner à l'Hôtel de France, visite guidée du fort de Ham, et, à 16h30, concert d'orgues et chœurs.

- **Samedi 27 Octobre 15h.** Visite guidée du **Musée de la Grande Guerre de Meaux.**

**Inscriptions et réservations obligatoires auprès de l'association, 69 rue de Paris – 77220 Gretz-Armainvilliers. tél : 06 38 95 23 02.**

**Renseignements : [christian.bourdeille@gmail.com](mailto:christian.bourdeille@gmail.com)**

TIQUES OU SUR MESURE



**FLEXIBLES Ame : PTFE**

Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®,

KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés

Raccords : STANDARDS & SPECIAUX

DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars

Température : -73° à +260°C



B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX  
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

## URANOSCOPE

Prochaines séances - Entrée libre

**Samedi 20 Octobre 21h**

« L'astrobiologie, histoire et perspectives » par Danielle Briot, astronome à l'Observatoire de Paris.

**Samedi 24 Novembre 21H**

« Histoire d'une horloge astronomique au Moyen Age. L'astrarium de Giovanni Dondi »

Film et conférence (le film sera présenté par Jean-Pierre Verdet, astronome à l'Observatoire de Paris)

**Samedi 8 Décembre 21H**

« Les étoiles de Noël : légendes et constellations du ciel d'hiver » par Véronique Lannere, directrice du planétarium de l'Uranoscope

**Uranoscope de l'Île-de-France : 7 av. Carnot – 77220 Gretz-Armainvilliers 01 64 42 00 02 / 06 38 95 23 02 – Fax : 01 64 42 83 10 e-mail : [uranos@free.fr](mailto:uranos@free.fr)**

## NUIT DE LA POÉSIE

La prochaine *Nuit de la Poésie* se déroulera à Ozoir le samedi 6 avril 2013. Elle aura pour thème les «voix du poème».

**Rens. François Carbonel : 06 26 05 36 81. et <http://www.printempsdespoetes.com>**

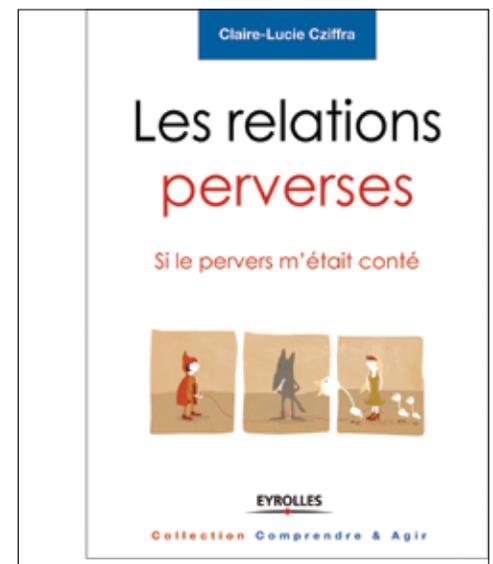
## LOTO

*Commerce Evolution*, l'association des commerçants d'Ozoir, proposera son loto annuel au Carroussel, samedi 10 novembre à partir de 19h 30.

## Attention : pervers-narcissique

«Les relations perverses», l'excellent livre de Lucie Cziffra sorti en septembre et préfacé par le Dr Alberto Eiguer, Président de l'Association internationale de psychanalyse de couple et de famille, connaît un succès lié sans doute à l'angle choisi : celui du conte et de la fable.

Elle l'a fait ! Claire Lucie Cziffra fait partie de la rédaction de *Ricochets*, mais ce n'est là qu'une des facettes de son activité inépuisable. Ces derniers mois elle se faisait rare voulant faire comprendre à chacun ce qu'est un «pervers-narcissique». Le mérite de l'ouvrage de Claire-Lucie Cziffra est d'aborder cette perversion sous un angle totalement inédit : l'analyse systématique de contes où l'on voit se déployer de façon très claire les agissements des pervers-narcissiques, et cela mieux que ne le ferait une description clinique. Et vous vous dites: comment se fait-il que, jusqu'ici, je n'ai pas reconnu ces personnages de fiction comme des pervers narcissiques ? C'est simple : parce qu'ils avancent toujours masqués. L'auteure étudie avec subtilité chacun de ces contes, ensuite elle les analyse d'un point de vue clinique et psychopathologique. Cette analyse est très convaincante, mais elle



ne s'arrête pas là : elle la prolonge par des éclaircissements théoriques présentés avec une rare simplicité. Chaque chapitre est généreux en exemples cliniques, et finit avec des recommandations aux victimes des agissements des PN. »

Attention : c'est lisible! Et comme dans tout bon livre thérapeutique vous risquez d'y reconnaître, au détour d'une explication, votre conjoint, votre patron, votre élu préféré...

E. L.

## Le Mobilier Authentique

Magasin de Meubles - Salons - Literies - Standard et sur mesure



**OUVERT 7J/7J**

**2, rue Louis Armand - 77330 OZOIR-LA-FERRIERE**  
Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi. Le dimanche après-midi de 14h30 à 19h

Tél. 01 60 34 36 22 Tél. 06 36 81 96 30

## libre opinion

### Habitudes ancestrales

Corse d'origine, il est né à Ajaccio en 1950, monsieur Jean-François Oneto aime à passer ses vacances dans l'île de beauté, surtout à Calvi où mouille l'ancre de son yacht et où il a été encore vu cette année lors des cérémonies du 14 juillet en compagnie d'élus locaux (voir ci-contre la photo reprise dans un journal local et qui accompagnait un article dans lequel le nom du maire d'Ozoiir était cité). Monsieur Oneto aurait-il donc une seconde vie officielle, en Corse ? Caresserait-il l'espoir de devenir un jour maire de Calvi ?

Si tel est le cas, il aura sans doute eu vent d'un rapport de la Commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics et de la gestion des services publics en Corse (commission de l'Assemblée nationale), laquelle mentionne les causes de dérives liées à l'inconstance des gouvernements, aux défaillances des pouvoirs locaux et à la puissance des réseaux d'intérêt.

« Il faut affirmer que les décisions prises par ceux qui accordent des passe-droits, par ceux qui ont obtenu que le dossier soit placé au-dessus de la pile ou que l'on inscrive trois zéros là où il faudrait n'en inscrire qu'un, ne sont pas légitimes ».

Un ancien ministre déclarait devant cette Commission d'enquête à l'Assemblée nationale : « La Corse a



toujours été dans un statut spécial, un statut de faible application du droit ».

De tels propos illustrent l'attitude ambiguë que les élus corses observent à l'égard du droit et, plus généralement, à l'égard des règles d'organisation d'une société démocratique moderne.

« Dans le meilleur des cas, la règle est perçue comme une complication inutile qui obligerait à modifier des pratiques séculaires. L'absence fréquente de titres de propriété, la persistance de l'indivision, l'absence de baux en bonne et due forme constatée dans les dossiers d'immatriculation en sont des exemples significatifs. »

Comme l'écrit un journaliste corse : « En Corse, le texte écrit n'est pas premier, c'est un simple outil, un moyen annexe, un accessoire de complément, un témoin de plus. Alors que la parole, elle, engage ; elle est actrice, elle a une densité (...) Par ailleurs, le clan apparaît comme une structure informelle au sein de laquelle les intérêts politiques, économiques ou fami-

liaux de ses membres sont étroitement imbriqués. Ce mode d'organisation politique corse a été décrit dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pouvait se retrouver, peu ou prou, dans d'autres régions rurales du pays. »

Ces lignes permettent de mieux comprendre ce qui a pu être constaté ces douze dernières années à Ozoiir-la-Ferrière - et dénoncé par *Ricochets* - sans que quiconque, par intérêt ou par crainte, n'ait jugé bon de s'en plaindre publiquement.

Ainsi de l'achat d'un terrain par la mairie à un prix invraisemblable (32 fois sa valeur), du coût des vestiaires du rugby à plus d'un million d'euros; du changement du COS d'un terrain classé dans le parc du château de la Doutré au bénéfice d'un intérêt privé (la valeur de la parcelle passe ainsi de 50.000 euros à 11 millions d'euros en quatre ans); de la décision de se porter garant d'un emprunt de 14,8 millions d'euros qui engage la commune sur trente ans, là encore au bénéfice du même organisme privé; des condamnations du maire pour manquement au respect du droit d'expression qu'il se doit d'accorder à l'opposition parce que c'est la loi; de l'engagement de sa fille dans les effectifs de la mairie; de l'interdiction faite à certaines personnes d'adresser la parole à quiconque est soupçonné d'être un opposant politique... Tout cela dans l'indifférence générale, ce qui en dit long sur la façon dont la démocratie s'exerce sur certaines parcelles du territoire de la République française... et pas seulement en Corse.

D. SCHIFRE

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/corse/corse301.asp>  
<http://www.corsenetinfos.fr/2012/07/14/le-14-juillet-a-ajaccio-et-calvi/>